

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



## Mémoire de Master

Présenté à l'Université 08 Mai 1945 de Guelma

Faculté des Sciences et de la Technologie

Département de : **Architecture**

Spécialité : **Architecture**

Option : **Projet Urbain**

Présenté par : **Guenaoui Mohammed**

---

---

**Thème : La ville et culture**

---

---

Sous la direction de : **Mm. Boutemedjet Anissa**

---

**Juillet 2019**

---

## **REMERCIEMENT :**

*Je remercie DIEU tout puissant de m'avoir donné la force et la voie d'élaborer Ce modeste travail ainsi qu'à l'ensemble du corps enseignants qui ont encadré ma formation en particulier Mm -BOUTEMEDJET ANISSA*

*J'adresse de sincères semai ciments à tous les notable nombre de juré pour l'honneur de leurs présence indispensable et d'accepter l'évaluation objectifs de ce projet de fin de cycle.*

*Je tiens à remercie également tous mes collègues et mes frères et mes amis.*

## **DEDICACES :**

*Je dédie ce modeste ouvrage :*

*Mes parents que dieu me les garde.*

*À mes chères sœurs.*

*A mes tentes, oncles, cousins et cousines et à toute ma famille.*

*A mes chères amies.*

*À tous mes amis que je connais ou que j'ai connus durant ces  
cinq dernières Années.*

## المخلص

التخطيط الحضري هو العنصر الرئيسي في إنشاء المدينة ، حيث يمكننا من خلاله إقامة صلة بين الأنشطة المختلفة لمدن النشاط المالي والثقافي والصحي ، والسياحة ، والترفيه ، ووضع التخطيط الحضري المناسب يجب أن تروق المدن للمشروع الحضري ، والتنمية المستدامة والتي تساعد على حل مشاكل المدن المختلفة عن أنشطتها وإعطاء المدن ذات الطابع المناسب .

تتمتع ولاية قالمة بوضع استراتيجي وقيمة تاريخية رائعة ولكن لدينا العديد المشكلات في القطاعات المختلفة. في هذا البحث سوف ندرس قطاع الترفيه الثقافي في المدينة، ومعايير التنمية هذه وتأثيرها على في هذا القطاع بمعايير وأهداف التنمية المستدامة والمشروع الحضري المدينة من أجل أن نعمل.

## Résume :

La planification urbaine est l'élément principal de création de la ville, où au cours de laquelle nous pourrions établir un lien entre les différentes activités des villes de l'activité financière, culturelle et sanitaire, tourisme, loisirs Et en faire la planification urbaine appropriée des villes doivent faire appel au projet urbain, le développement durable et qui contribuent à résoudre les problèmes des villes différentes de leurs activités et de donner les villes de caractère approprié.

La wilaya de GUELMA à une situation stratégique et une grande valeur historique mais Nous avons de nombreux problèmes dans différents secteurs. Dans cette recherche on va étudier le secteur de loisir culturel de la ville, et ces critères de développement et son impact sur la ville pour cela on va travailler dans ce secteur avec les normes et les objectifs de développement durable et projet urbain.

## Summary:

Urban planning is the main element in the creation of the city, where we can link the various activities of the cities of financial, cultural and health activity, tourism, recreation and urban planning. Cities should be interested in the urban project and sustainable development that helps solve the problems of different cities. Activities and giving cities of an appropriate nature

The state of Guelma has a strategic position and historical value but we have many problems in different sectors. In this research we will study the city's cultural entertainment sector, these development standards and their impact on the city in order to work. In this sector with the criteria and objectives of sustainable development and the urban project

## Table des matières

<b>PARTIE INTRODUCTIVE</b> .....	14
1 –Introduction générale : .....	15
2 –Problématique : .....	16
3–Les objectifs de la recherche : .....	17
4–Les hypothèses de la recherche : .....	17
<b>PARTIE I : LE CADRE CONCEPTUELLE</b> .....	18
<b>CHAPITRE I : LE PROJET URBAIN, LE DEVELOPEMENT DURABLE</b> .....	19
1. Introduction : .....	20
2. Projet urbain : .....	20
2-1 Essais de définition : .....	20
2-2 Conditions d'émergence : .....	21
2-3 Les principes du projet urbain : .....	22
2-4 La démarche du projet urbain : .....	22
2-5 Les échelles du projet urbain : .....	23
2-6 Les composants du projet urbain : .....	23
2-7 Les objectifs du projet : .....	24
2-8 Les modes d'intervention du projet urbain : .....	24
2-8-1 Rénovation urbaine : .....	24
2-8-2 Aménagement urbain : .....	24
2-8-3 Réaménagement urbain : .....	24
2-8-4 Réorganisation urbaine : .....	24
2-8-5 Restructuration urbaine : .....	24
2-8-6 Réhabilitation urbaine : .....	25
2-8-7 Le renouvellement urbain : .....	25
2-9 Les acteurs du projet urbain : .....	25
2-10 Les caractéristiques du projet urbain : .....	25
3. Développement durable : .....	26
3-1 Définition : .....	26
3-2 Les 3 piliers du développement durable : .....	26
3-2-1 Efficacité économique : .....	26
3-2-2 Équité sociale : .....	26
3-2-3 Qualité environnementale : .....	26
3-3 Pourquoi c'est si important ? .....	27

3-4	<i>Développement durable pour qui ?</i> .....	27
3-5	<i>Les acteurs du développement durable</i> .....	27
3-6	<i>Aperçu historique sur le développement durable :</i> .....	28
3-7	<i>Les principes du développement durable :</i> .....	28
4.	<i>Conclusion :</i> .....	28
	<b>CHAPITRE II : LA NOTION LOISIR CULTURE</b> .....	29
1.	<i>Introduction :</i> .....	30
2.	<i>Le loisir :</i> .....	30
2-1	<i>Définition</i> .....	30
2-2	<i>L'historique de loisir :</i> .....	30
2-3	<i>Développement et évolution du concept loisir :</i> .....	32
2-4	<i>Les fonctions de loisir :</i> .....	32
2-5	<i>Il existe deux types d'activités de loisirs :</i> .....	33
2-6	<i>Les types de loisirs :</i> .....	33
3.	<i>La culture :</i> .....	34
3-1	<i>Définition de la culture :</i> .....	34
3-2	<i>Définition de l'action culturelle :</i> .....	34
3-3	<i>Définition de la pratique culturelle :</i> .....	35
3-4	<i>Définition du public culturel :</i> .....	35
3-5	<i>Définition du besoin culturel :</i> .....	35
3-6	<i>Les politiques culturelles :</i> .....	35
3-6-1	<i>Modèle international et différences locales :</i> .....	35
3-6-2	<i>La présence de la communauté européenne :</i> .....	37
3-6-3	<i>Los Angeles :</i> .....	37
3-6-4	<i>En Algérie :</i> .....	38
3-7	<i>La culture dans l'Algérie :</i> .....	39
3-7-1	<i>Période coloniale :</i> .....	39
3-7-2	<i>Période Post coloniale :</i> .....	39
3-8	<i>Culture et société :</i> .....	39
3-9	<i>Rôles et fonctions d'équipement culturel :</i> .....	40
3-10	<i>Les activités culturelles :</i> .....	40
3-10-1	<i>La diffusion :</i> .....	40
3-10-2	<i>La création :</i> .....	40
3-10-3	<i>La conservation :</i> .....	41

3-10-4	La formation :	41
3-10-5	L'animation :	41
3-10-6	La communication :	42
4.	Conclusion :	42
	<b>CHAPITRE III : ANALYSE DES EXEMPLES</b>	43
1.	Introduction :	44
2.	Exemple 1 : Améliorer l'offre culturelle sur un territoire périurbain : Exemple de l'équipement culturel à Breteil.....	44
2-1	Présentation du territoire d'étude : BRETEIL.....	44
2-2	Le diagnostic du territoire d'étude : BRETEIL.....	45
2-3	Les enjeux de l'intervention culturelle.....	46
2-4	Les objectifs.....	47
2-5	Les actions l'intervention culturelle.....	47
2-6	La résumer de l'exemple 1 :.....	49
3	Exemple 2 : la ville Disraeli.....	50
3-1	Présentation de la ville :.....	50
3-2	Motivation de choix de l'exemple :.....	50
3-3	Le diagnostic de la ville :.....	51
3-4	LES CINQ GRANDS ENJEUX ET ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE CULTURELLE.....	51
4	Conclusion :.....	54
	<b>DEUXIEME PARTIE : PARTIE ANALYTIQUE</b>	55
	<b>CHAPITRE I : ETAT DES LIEUX</b> .....	56
	Contexte General du territoire de Guelma.....	57
1-	Présentation de la ville de Guelma :.....	57
1-1	La situation :.....	57
1-2	Les limites :.....	57
1-3	Historique et évolution de la ville de Guelma :.....	57
1-4	les caractéristiques de la wilaya :.....	59
1-4-1	Climatologie et ensoleillement :.....	59
1-4-2	Potentialités naturelles :.....	59
1-4-3	Potentialités forestières :.....	60
1-4-4	Potentialités montagneuses :.....	61
2-	Conclusion :.....	62
	<b>CHAPITRE II : LE DIAGNOSTIC TERETORIAL, LE SCENARIO, LE PROGRAMME D'ACTION</b> .....	63

1.	<i>Le diagnostic de la ville de Guelma :</i>	64
1-1	<i>Élaboration du diagnostic :</i>	64
1-2	<i>Potentialité culturelle :</i>	64
1-2-1	<i>Constat</i>	65
1-2-2	<i>Enjeux</i>	65
1-3	<i>Situation démographique et économique</i>	65
1-3-1	<i>Constat</i>	66
1-3-2	<i>Enjeux</i>	66
1-4	<i>Équipement culturel : centre-ville de Guelma</i>	67
1-4-1	<i>Constat</i>	67
1-4-2	<i>Enjeux</i>	67
2.	<i>Principaux enjeux et objectifs:</i>	68
3.	<i>Scénario D'aménagement</i>	69
4.	<i>Conclusion :</i>	70
	<b>CHAPITRE III : LA PROGRAMMATION</b>	71
1.	<i>Introduction :</i>	72
2.	<i>Analyse des exemples :</i>	72
3.	<i>Synthèse des exemples :</i>	72
4.	<i>Programmation :</i>	73
4-1	<i>L'objectif de la programmation:</i>	73
4-2	<i>Type des usagers :</i>	73
4-3	<i>Les fonctions qu'abritera l'équipement :</i>	74
5.	<i>Identification des fonctions</i>	74
6.	<i>Programme de base :</i>	75
7.	<i>Programme surfacique :</i>	76
8.	<i>Conclusion :</i>	79
	<b>PARTIE III : L'ETAT DE L'ART</b>	80
	<b>CHAPITRE I : ANALYSE DU TERRAIN</b>	81
1.	<i>Introduction :</i>	82
2.	<i>Critères pour le choix</i>	82
2-1	<i>La capacité d'accueil</i>	82
2-2	<i>Accessibilité</i>	82
2-3	<i>La visibilité</i>	82
2-4	<i>Environnement urbain</i>	82



3.	<i>Présentation des sites :</i>	82
3-1	Analyse de terrain N01 :	83
3-1-1	Présentation du site :	83
3-1-2	Les limites de notre site :	83
3-1-3	Accessibilité :	83
3-1-4	Etude climatologique :	84
3-2	Analyse du terrain N02:	84
3-2-1	Critères du choix du terrain :	84
3-2-2	Présentation des terrains :	85
3-2-3	Accessibilité au terrain :	85
3-2-4	L'environnement immédiat :	85
3-2-5	La morphologie de terrain :	85
3-2-6	Étude climatique :	86
3-2-7	La topographie du sol :	86
3-2-8	Nature juridique :	86
3-3	Analyse de site terrain N03 :	87
3-3-1	Présentation du site :	87
3-3-2	Accessibilité :	87
3-3-3	Etude climatologique :	88
3-4	Tableau comparatif des sites :	88
4.	<i>Synthèse</i>	89
5.	<i>Recommandations</i>	89
6.	<i>Conclusion :</i>	89
	<b>CHAPITRE II : CONCEPTION ARCHITECTURALE</b>	90
1)	<i>Introduction :</i>	91
2)	<i>Recommandation de conception :</i>	91
3)	<i>Genèse du projet :</i>	92
4)	<i>Schéma de principe :</i>	93
5)	<i>Description du projet :</i>	97
6)	<i>Conclusion :</i>	97
	<b>CHAPITRE III : APPROCHE TECHNIQUE</b>	98
1.	<i>Introduction :</i>	99
2.	<i>Ossature superstructure:</i>	99
3.	<i>Les fondations :</i>	99

4.	<i>Mur de soutènement (voile) :</i>	100
5.	<i>Les escaliers :</i>	100
6.	<i>Les joints :</i>	100
7.	<i>Les cloisons en Placoplatre:</i>	100
8.	<i>Concept Architecture et Nouvelle Technologie :</i>	101
9.	<i>Éléments de l'ensemble:</i>	102
10.	<i>Conclusion :</i>	102
	<b>CONCLUSION GENERALE :</b>	103
	<b>Bibliographie :</b>	104

## Table des figures :

N°	Titre	Page
	Listes des figures	
	<b>Partie I</b>	
	<b>Chapitre 1</b>	
<b>Figure N°01</b>	pyramide de la démarche projet urbain.	<b>22</b>
<b>Figure N°02</b>	Les échelles de projet urbain.	<b>23</b>
<b>Figure N°03</b>	Les <b>composants d'un projet urbain.</b>	<b>23</b>
<b>Figure N°04</b>	Les piliers du développement durable.	<b>26</b>
<b>Figure N°05</b>	Développement durable pour qui ?	<b>27</b>
<b>Figure N°06</b>	Les principes du développement durable.	<b>28</b>
	<b>Chapitre 3</b>	
<b>Figure N°01</b>	la situation de la Rennes-Saint-Brieuc en France	<b>44</b>
<b>Figure N°02</b>	la situation de Breteil	<b>44</b>
<b>Figure N°03</b>	la médiathèque de Breteil	<b>45</b>
<b>Figure N°04</b>	la répartition de la culture a BRETEIL	<b>48</b>
<b>Figure N°05</b>	la résumer de l'exemple 1	<b>49</b>
<b>Figure N°06</b>	la Ville de Disraeli	<b>50</b>
	<b>Partie II</b>	
	<b>Chapitre 1</b>	
<b>Figure N°01</b>	la situation de la wilaya de Guelma.	<b>57</b>
<b>Figure N°02</b>	Les limites la wilaya de Guelma.	<b>57</b>
<b>Figure N°03</b>	<b>P'évolution historique de la ville de Guelma.</b>	<b>58</b>
<b>Figure N°04</b>	la couverture fortier -Guelma-	<b>60</b>
<b>Figure N°05</b>	montagne de Mahouna-Guelma-	<b>61</b>
<b>Figure N°06</b>	montagne de la mahouna oued charef-Guelma-	<b>61</b>
<b>Figure N°07</b>	montagne de Sallaoua Announa-Guelma-	<b>61</b>
<b>Figure N°08</b>	thibilis Sallaoua Announa-Guelma-	<b>61</b>
<b>Figure N°09</b>	La cascade de Hammam debagh	<b>62</b>
	<b>Chapitre 2</b>	
<b>Figure N°01</b>	la naturalité à Guelma	<b>64</b>
<b>Figure N°02</b>	partie agricole à Guelma	<b>64</b>
<b>Figure N°03</b>	le diagramme climatique de Guelma	<b>64</b>
<b>Figure N°04</b>	la courbe de température de Guelma	<b>64</b>
<b>Figure N°05</b>	Repartition de la population	<b>66</b>
<b>Figure N°06</b>	l'Infrastructure de culture-Ville De Guelma-	<b>67</b>
<b>Figure N°07</b>	le scénario proposé	<b>69</b>
	<b>Partie III</b>	
	<b>Chapitre 1</b>	
<b>Figure N°01</b>	la carte des terrains d'intervention	<b>82</b>
<b>Figure N°02</b>	la situation de terrain n°1	<b>83</b>
<b>Figure N°03</b>	les limites de site n°1	<b>83</b>
<b>Figure N°04</b>	l'accessibilité de site n°1	<b>84</b>
<b>Figure N°05</b>	l'étude climatologique du site n°1	<b>84</b>
<b>Figure N°06</b>	la situation de terrain n°2	<b>85</b>
<b>Figure N°07</b>	l'accessibilité de site n°2	<b>85</b>
<b>Figure N°08</b>	La morphologie de terrain	<b>85</b>

<b>Figure N°09</b>	Étude climatique	<b>86</b>
<b>Figure N°10</b>	La topographie du sol	<b>86</b>
<b>Figure N°11</b>	la situation de terrain n°3	<b>87</b>
<b>Figure N°12</b>	l'accessibilité de site n°3	<b>87</b>
<b>Figure N°13</b>	l'étude climatologique	<b>88</b>
<b>Chapitre 2</b>		
<b>Figure N°01</b>	les données contextuelles du terrain	<b>93</b>
<b>Figure N°02</b>	L'accessibilité du terrain	<b>94</b>
<b>Figure N°03</b>	L'implantation du bâti dans le terrain	<b>94</b>
<b>Figure N°04</b>	La fragmentation du projet	<b>94</b>
<b>Figure N°05</b>	Etape 1 de la forme.	<b>95</b>
<b>Figure N°06</b>	Etape 1 de la forme.	<b>95</b>
<b>Figure N°07</b>	Etape 1 de la forme.	<b>95</b>
<b>Figure N°08</b>	Etape 1 de la forme.	<b>96</b>
<b>Figure N°09</b>	Etape 1 de la forme.	<b>96</b>
<b>Figure N°10</b>	la volumétrie	<b>96</b>
<b>Figure N°11</b>	Schéma d'organisation d'un plan de masse	<b>97</b>
<b>Chapitre 3</b>		
<b>Figure N°01</b>	Ossature superstructure	<b>99</b>
<b>Figure N°02</b>	Les fondations	<b>99</b>
<b>Figure N°03</b>	Les joints	<b>100</b>
<b>Figure N°04</b>	Les cloisons en Placoplatre	<b>100</b>
<b>Figure N°05</b>	le toit vert	<b>102</b>
<b>Figure N°05</b>	la récupération de l'eau de pluie	<b>102</b>
<b>Figure N°06</b>	le système solaire	<b>102</b>

## Liste des tableaux :

N°	Titre	Page
	Liste des Tableau	
	<b>Partie I</b>	
	<b>Chapitre 2</b>	
<b>Tableau N°01</b>	Evolution du concept loisir	<b>32</b>
<b>Tableau N°02</b>	Les types de loisirs	<b>33</b>
	<b>Chapitre 3</b>	
<b>Tableau N°01</b>	AFOM de la communauté de LE PATRIMOINE DE BRETEIL	<b>45</b>
<b>Tableau N°02</b>	AFOM de la communauté de LES PRATIQUES CULTURELLES	<b>45</b>
<b>Tableau N°03</b>	AFOM de la communauté de L'OFFRE CULTURELLE AUX ALENTOURS	<b>46</b>
<b>Tableau N°04</b>	AFOM de la communauté de LES EQUIPEMENTS COMMUNAUX	<b>46</b>
<b>Tableau N°05</b>	AFOM de la communauté de la Ville de Disraeli	<b>51</b>
	<b>Partie II</b>	
	<b>Chapitre 1</b>	
<b>Tableau N°01</b>	Répartition de la superficie agricole / SAT	<b>60</b>
	<b>Chapitre 2</b>	
<b>Tableau N°01</b>	La population de Guelma	<b>65</b>
<b>Tableau N°02</b>	Le TAUX CHÔMAGE	<b>65</b>
<b>Tableau N°03</b>	tableau Représente Principaux enjeux et objectifs -Ville De Guelma-	<b>68</b>
	<b>Chapitre 3</b>	
<b>Tableau N°01</b>	les 4 exemples de centre culturel	<b>72</b>
<b>Tableau N°02</b>	Identification des fonctions	<b>74</b>
<b>Tableau N°03</b>	le Programme de base	<b>75</b>
<b>Tableau N°04</b>	le Programme surfacique	<b>76</b>
	<b>Partie III</b>	
	<b>Chapitre 1</b>	
<b>Tableau N°01</b>	Tableau comparatif des sites	<b>88</b>
	<b>Chapitre 2</b>	
<b>Tableau N°01</b>	Recommandation de conception	<b>91</b>

# **PARTIE INTRODUCTIVE**

## **1 –Introduction générale :**

La ville est le lieu d'établissement humain par excellence. Elle est le lieu traditionnel des commerces, des échanges et des flux. Elle stimule le progrès et la créativité la ville se définit autant par sa géographie que par son histoire, son économie et sa culture, la commune bénéficie de la géométrie de ses limites administratives, la ville les recouvre largement, mais de façon plus subtile, car c'est par son influence qu'elle se définit tout comme l'identité reconnue et le sentiment d'appartenance partagée qu'elle suscite naturellement.

La ville est donc une entité économique, une entité sociale et une entité culturelle, de même qu'elle est le lieu porteur d'un système de valeurs et de rapports sociaux spécifiques.

La planification urbaine déterminée par la forme de la ville, son histoire et ces différentes activités.

Les notions traditionnelles de plan et de planification sont progressivement remplacées par celles de développement urbain durable et de projet urbain. Le projet urbain présente plusieurs dimensions, et peut être défini comme suit :

« le projet urbain est à la fois un processus concerté et un projet territorial : il consiste à définir et mettre en œuvre des mesures d'aménagement sur un territoire urbain donné, en partenariat avec tous les partenaires civils et institutionnels concernés, intégrant les différentes échelles territoriales et le long terme, en vue d'un développement urbain durable ». le projet urbain a plusieurs activités tourisme culture sportive commerce habitat.

La planification urbaine dans la ville de Guelma est entre gestion et durabilité dans ce modeste travail on va voir l'activité de loisir culturel dans la ville de Guelma par rapport au projet urbain et développement durable.

## **2 –Problématique :**

Les loisirs en Algérie tiennent de plus en plus une grande place dans la vie des citoyens. Le budget qui leur est consacré par les ménages occupe la 5e position, c'est dire l'importance qui leur est de plus en plus consacrée, mais il reste un sujet délicat, car souvent confondu avec d'autres activités comme le sport, le tourisme et la culture. Il est rarement abordé en tant que tel : les travaux qui s'y rapportent sont généralement intégrés dans des études de planification en aménagement.

Parmi les activités de loisir, on trouve le loisir culturel, est un facteur de cohésion sociale et de lien entre les générations. Il faut permettre aux gens de vivre ensemble et aussi un élément très important dans la ville et la gestion urbaine en matière des équipements et des infrastructures.

Le quotidien est devenu une source de stress et d'angoisse... donc la société a besoin d'animer son temps libre et profiter d'une qualité de vie qui contribue à favoriser les liens sociaux, familiaux et pallier les tensions quotidiennes par la pratique des activités de loisir et de culture, qui ont un impact sur la vie quotidienne de chaque personne.

La wilaya de Guelma regroupe une importante population 460 918 habitants, en majorité des jeunes 52 %, qui ne sachant à quoi consacrer leur temps et leur énergie, tout simplement souffrant d'un vide culturel, de distraction et de loisir. Guelma dispose aussi d'une richesse culturelle considérable en matière de site historique comme le théâtre antique romaine, un patrimoine culturel très riche et des sites naturels comme Djebel Mahouna, Announa et la cascade.

Mais malgré tout, le secteur de la culture reste marginalisé et l'activité culturelle n'est pas développée, elle ne répond pas aux besoins de population.

**Est-ce que les équipements de loisir et culture présente et répondait aux besoins de la ville et ça population ?**



### **3–Les objectifs de la recherche :**

1. Créer des équipements qui vont répondre aux besoins de la ville de Guelma.
2. Redynamiser l'activité de loisir culturel d'une manière durable dans la ville de Guelma.
3. Offrir un espace d'échange et de connaissance entre les différentes catégories sociales.

### **4–Les hypothèses de la recherche :**

1. En renforçant le secteur de culture par la des équipements de loisir et de culture à la proximité pour inciter les habitants à faire la culture.
2. Création des équipements de loisir culturel attractif et répondu aux aspects de développement durable, avec un placement stratégique dans la ville.

**PARTIE I : LE CADRE**  
**CONCEPTUELLE**

***CHAPITRE I : LE PROJET URBAIN, LE  
DEVELOPEMENT DURABLE***

## **1. Introduction :**

Le projet urbain exprime une partie de la réflexion issue de deux approches parallèles : L'une se fonde sur les objectifs politiques, économiques et sociales, l'autre définit un parti d'aménagement de l'espace qui s'appuie sur les contraintes du site, les besoins des acteurs concernés et les nécessités de l'organisation et de la gestion urbaine. Celle-ci englobe aussi bien les questions d'occupation des lieux, de transport de déplacement, que celles d'entretien donc de pérennité de projet.

## **2. Projet urbain :**

Au XXe siècle, on peut noter l'apparition d'un certain nombre de concepts qui traduisent de nouvelles pratiques professionnelles dont l'émergence de la notion du « projet urbain » dans cette évolution ainsi que la manière dont cette notion tend, aujourd'hui à remplacer toutes les autres.

Bien qu'inspiré par la charte d'Athènes (c'est-à-dire par des architectes) l'urbanisme fonctionnaliste a surtout été portée par le corps des ingénieurs des ponts et chaussées. Ces derniers, le traduisant radicalement, ont transformé l'urbanisme moderne en urbanisme réglementaire, réduisant ainsi à des normes et à des lois (au sens du droit) quelque chose qui était beaucoup plus complexe. Ce qui a poussé les architectes à mettre au jour le concept « projet urbain » pour contrer l'urbanisme moderne qui était un échec.

### **2-1 Essais de définition :**

❖ Le terme (**projet urbain**) sous-entend à la fois une opération particulière d'aménagement et un concept très spécifique, une alternative à la planification traditionnelle. Il est alors entendu comme étant une pratique planificatrice ouverte et souple, comme le produit de la rencontre d'acteurs autour d'un territoire. L'apparition de cette notion « participe d'un fantastique processus de retournement des idées qui, depuis trois décennies, a complètement renouvelé les concepts utilisés dans l'aménagement des villes » souligne cependant que la réflexion sur le projet urbain est en cours « il s'agit d'un concept et d'une manière d'agir en formation qui marquent un moment de transition entre la manière

traditionnelle de penser l'urbanisme et une nouvelle approche, moins figée et plus ouverte aux transformations et aux débats »<sup>1</sup>.

❖ **Selon Ariella Masboungi**<sup>2</sup> le projet urbain est une stratégie pensée et dessinée de la ville, il est une expression architecturale et urbaine de mise en forme de la ville qui porte des enjeux sociaux, économiques, urbains et territoriaux.

❖ **Selon Gristian Devillers**<sup>3</sup> le projet urbain n'est pas un retour à la ville ancienne, mais une proposition de modernisation de l'appareil de production de l'espace, c'est en effet une proposition de recomposition des logiques sectorielles qui régissent normalement la production de la ville moderne à travers la division et la spécialisation des tâches.

❖ **Selon Jacques Rey**<sup>4</sup> le projet urbain serait l'intervention sur la ville en crise, non pas sa totalité, mais sur ses fragments.

## **2-2 Conditions d'émergence :**

Le projet urbain est une notion historique récente apparue en ITALIE dès les années soixante par les travaux de quelques historiens d'architecture et par la politique urbaine, mais l'identification spécifique ne s'est fait qu'en FRANCE à partir de la fin des années 70 à cette époque le projet urbain se présente comme alternative opposée à un urbanisme coupé de l'art urbain ,après la Deuxième Guerre mondiale ; pour cela, le projet urbain revendique contre le plan ,parce que ce dernier est nécessaire, mais il est insuffisant en ce qui concerne la forme de la ville, mais dans l'urbanisme fonctionnel (zoning), les villes ont fait l'objectif des plans ; organisés les infrastructures , distribuer les lieux, ce qui ne va pas produire l'espace et la forme urbaine alors le plan avait supprimé le projet.

Les premiers projets urbains ont concerné au début beaucoup plus les quartiers anciens en état de vétusté et les grands ensembles des logements sociaux en crises.

---

<sup>1</sup> Tomas 1998, 17. Ingallina (2001)

<sup>2</sup> Architecte, urbaniste en chef de l'État, chargée de la mission Projet urbaine

<sup>3</sup> Architecte urbaniste français

<sup>4</sup> Architecte urbaniste français

### **2-3 Les principes du projet urbain :**

Ch. Deviller a fait une mise point et a fixé les principes sur lesquels doit se baser un projet urbain :

- ❖ Le projet urbain ne se fait pas en un jour, il ne peut donc pas répondre à la logique de l'urgence souvent invoquée par les maires.
- ❖ Il doit réunir des compétences multiples, car il s'applique à la ville qui est une réalité complexe ou formes matérielles et formes sociales sont liées dans des relations qui se sont établies dans le temps.
- ❖ Il se réfère aussi à une multiplicité de techniques par exemple architectes ingénieurs et parfois les financiers.
- ❖ Dans sa conception, il demande un savoir spécifique sur la ville, son processus de transformation, les lois qui règlent ses formes, les analyses à mener et les outils conceptuels à mettre au point afin d'établir une médiation entre les différentes échelles, de la parcelle à la ville.
- ❖ Il doit permettre le débat et l'échange avec la population dont l'avis est déterminant.
- ❖ Il s'oppose à une pensée sectorielle de l'aménagement ce qui a créé des effets de coupure très nets entre villes et parfois à l'intérieur d'une même ville.

### **2-4 La démarche du projet urbain :**

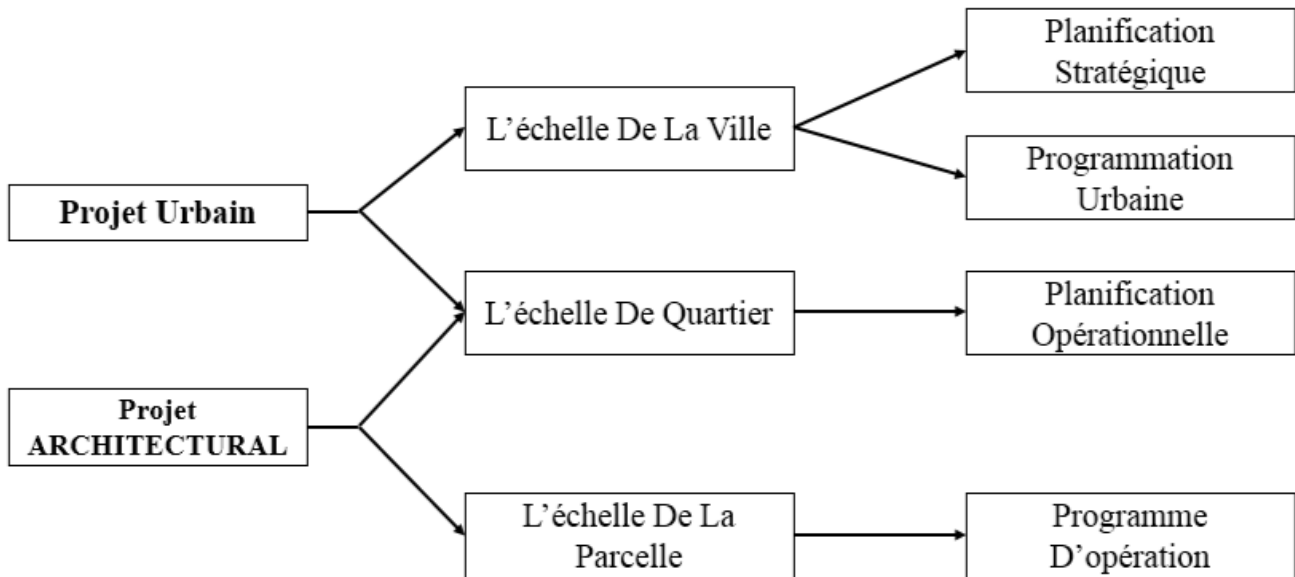
Le projet urbain en réaction à un événement, une situation (difficulté ou opportunité), sert l'ambition générale d'une collectivité et cela selon plusieurs échelles



**Figure N° 01 :** pyramide de la démarche projet urbain

**Source :** Lotissements, infrastructure et équipements : analyse croisée des logiques en planification et en projets urbains » par Mme Olfa Ben Medien Universitaire.

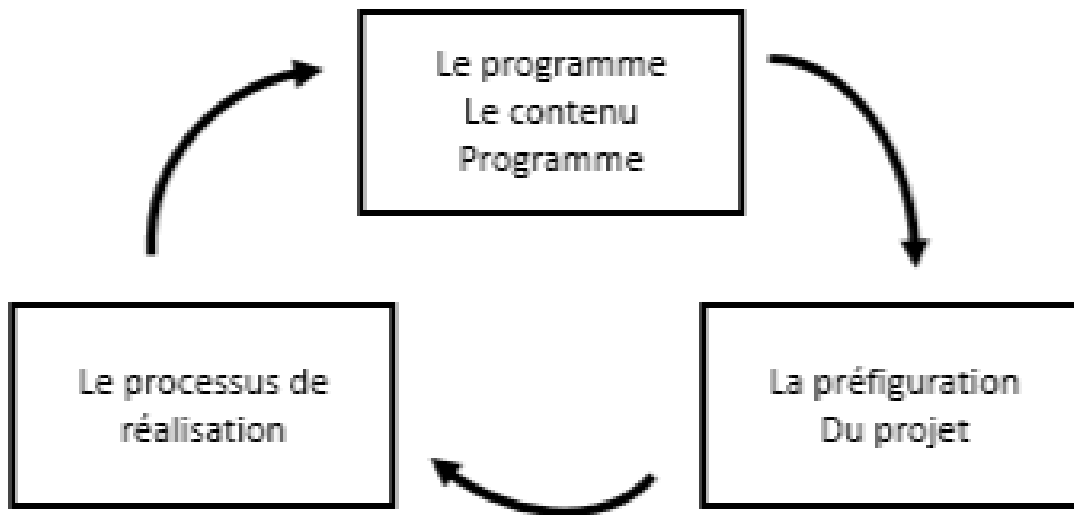
### 2-5 Les échelles du projet urbain :



**Figure N° 02 :** schéma représentatif des échelles de projet urbain

### 2-6 Les composants du projet urbain :

Dans une démarche de mise en jeux de plusieurs champs disciplinaires, des savoir-faire spécifiques et des acteurs différents, une articulation permanente et itérative



**Figure N° 03 :** schéma représentatif des composants d'un projet urbain

## **2-7 Les objectifs du projet :**

Les objectifs du projet urbain sont les suivants :

- Attirer les entreprises.
- Mieux servir les citoyens.
- Favoriser le développement économique local.
- Rendre la région compétitive.
- Optimiser la gestion interne des collectivités.
- Fédérer les richesses individuelles et collectives.
- Être un fort vecteur de développement.
- L'enjeu économique

## **2-8 Les modes d'intervention du projet urbain :**

Le projet urbain propose plusieurs modes d'interventions ou solutions aux problèmes de la ville en générale et des centres-villes en particulier.

### **2-8-1 Rénovation urbaine :**

C'est une opération physique qui ne doit pas changer le caractère principal du quartier. Elle est relative à une intervention profonde sur le tissu urbain. Elle peut comporter la destruction d'immeubles vétustes.

### **2-8-2 Aménagement urbain :**

Action de transformer, de modifier pour rendre plus pratique et plus agréable. L'ensemble des dispositions et des actions arrêté pour transformer un espace urbain dans ses composantes spatiales c'est-à-dire pour donner une organisation différente aux fonctions urbaines existantes, ou en introduisant des fonctions nouvelles.

### **2-8-3 Réaménagement urbain :**

Créer les conditions d'une vie nouvelle pour les quartiers menacés d'un abandon total, il implique un certain degré de changement de la configuration physique. Il n'implique pas obligatoirement une modification systématique de la trame et des volumes des bâtiments.

### **2-8-4 Réorganisation urbaine :**

C'est l'action dont le contenu est lié aux soucis de l'amélioration des conditions d'organisation et de fonctionnement de l'espace urbain.

### **2-8-5 Restructuration urbaine :**

Il s'agit d'une opération plus large que la précédente dans la mesure où elle est relative à une intervention sur les voiries et réseaux divers et l'implantation de nouveaux équipements. Elle peut comporter une destruction partielle d'îlots ainsi que la modification des caractéristiques du quartier, notamment par des transferts d'activités et des réaffectations des bâtiments.



### **2-8-6 Réhabilitation urbaine :**

Elle consiste à modifier un immeuble ou un groupe d'immeubles ou d'équipement en vue de leur donner les commodités essentielles et nécessaires aux besoins de base des locataires ou utilisateurs, alimentation en eau potable, électricité, remise à neuf des sanitaires.

### **2-8-7 Le renouvellement urbain :**

L'objectif est de transformer les quartiers en difficulté, dans le cadre d'un projet urbain. Le renouvellement urbain permet de :

- reconquérir des terrains laissés en friche
- restructurer des quartiers d'habitat social
- rétablir l'équilibre de la ville

La rénovation urbaine, concept qui a succédé au renouvellement urbain, concentre son action sur (ZUS)<sup>5</sup>.

### **2-9 Les acteurs du projet urbain :**

- Les acteurs publics : liés à l'administration.
- Les acteurs semi-publics : Associations.
- Les acteurs privés : Habitants, propriétaire

#### **En destin :**

- Les acteurs touchés sont ceux que le projet affecte directement : les habitants, les propriétaires.
- Les acteurs concernés sont ceux qui ont un rôle dans la marche du projet : les élus, les administrations ; finalement.
- Les acteurs intéressés sont ceux qui s'impliquent plus ou moins ponctuellement sur un aspect ou l'autre du projet : les associations, les experts, les mandataires, les journalistes

### **2-10 Les caractéristiques du projet urbain :**

- Lieu d'une intervention publique relativement concentrée dans l'espace et dans le temps aménager un morceau de ville
- Jeu entre la stratégie et le dessin/dessein
- Un outil d'aménagement et de marketing territorial — Effets de mode

---

<sup>5</sup> Les Zones urbaines sensibles

- Projets présentés comme « exceptionnels », mais souvent de plus en plus banalisés.

### **3. Développement durable :**

#### **3-1 Définition :**

Le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »<sup>6</sup>

#### **3-2 Les 3 piliers du développement durable :**

##### **3-2-1 Efficacité économique :**

Il s'agit d'assurer une gestion saine et durable, sans préjudice pour l'environnement et pour l'homme.

##### **3-2-2 Équité sociale :**

Il s'agit de satisfaire les besoins essentiels de l'humanité en logement, alimentation, santé et éducation, en réduisant les inégalités entre les individus, dans le respect de leurs cultures.

##### **3-2-3 Qualité environnementale :**

Il s'agit de préserver les ressources naturelles à long terme, en maintenant les grands équilibres écologiques et en limitant des impacts environnementaux

On représente ces 3 piliers, par ce schéma : trois cercles entremêlés avec en leur centre, le « durable ».



**Figure N° 04 :** schéma représentatif des piliers du développement durable

**Source :** <https://rse-pro.com/piliers-du-developpement-durable-1066>

<sup>6</sup> Citation de Mme Gro Harlem Brundtland, Premier ministre norvégien (1987).

### **3-3 Pourquoi c'est si important ?**

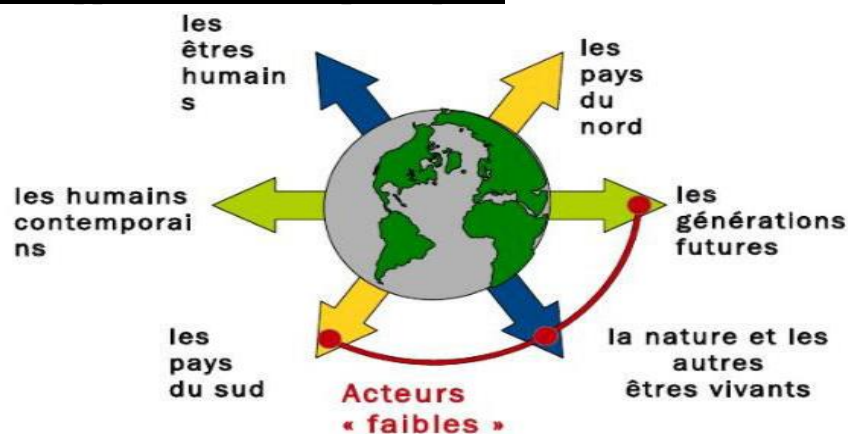
Dans les années 70, un grand nombre d'experts et de scientifiques tirent la sonnette d'alarme quant à l'impact de l'activité des hommes sur la planète. Depuis la révolution industrielle, notre société a connu un développement sans précédent, mais sans toujours mesurer les conséquences de l'évolution de son mode de vie. À cela s'est ajoutée l'accélération des échanges avec le reste du monde (la mondialisation), l'accroissement des inégalités entre pays riches et pays pauvres et les prévisions de croissance démographiques qui visent 9 milliards d'habitants sur la planète d'ici 2050.

Comment assurer demain un accès à l'alimentation et à l'eau potable, à la santé et à l'éducation pour tous ? Comment assurer la protection de la biodiversité et lutter contre le changement climatique ?

Il est urgent de trouver **un nouveau modèle** pour que les générations de demain puissent continuer à vivre mieux sur une seule planète en bonne santé.

Le Développement durable est une des solutions pour répondre à toutes ces problématiques

### **3-4 Développement durable pour qui ?**



**Figure N° 05 :** schéma représentatif des Développement durable pour qui

**Source :** <http://slideplayer.fr/slide/9680/>

### **3-5 Les acteurs du développement durable**

Tout le monde est concerné : chaque individu jusqu'à l'État et les organisations internationales.

Tout le monde peut réfléchir et agir pour changer les choses :

- Les enfants et les parents
- Les écoles, les collèges et les lycées
- Les villes
- Les clubs sportifs
- Les entreprises
- Les agriculteurs

### **3-6 Aperçu historique sur le développement durable :**

**Fin des années 60 (1968)** les mouvements écologistes (club de rame)

**1972** Naissances des groupes qui protègent l'environnement

**1987** Stockholm : « notre avenir à toute » définition par madame Brundtland

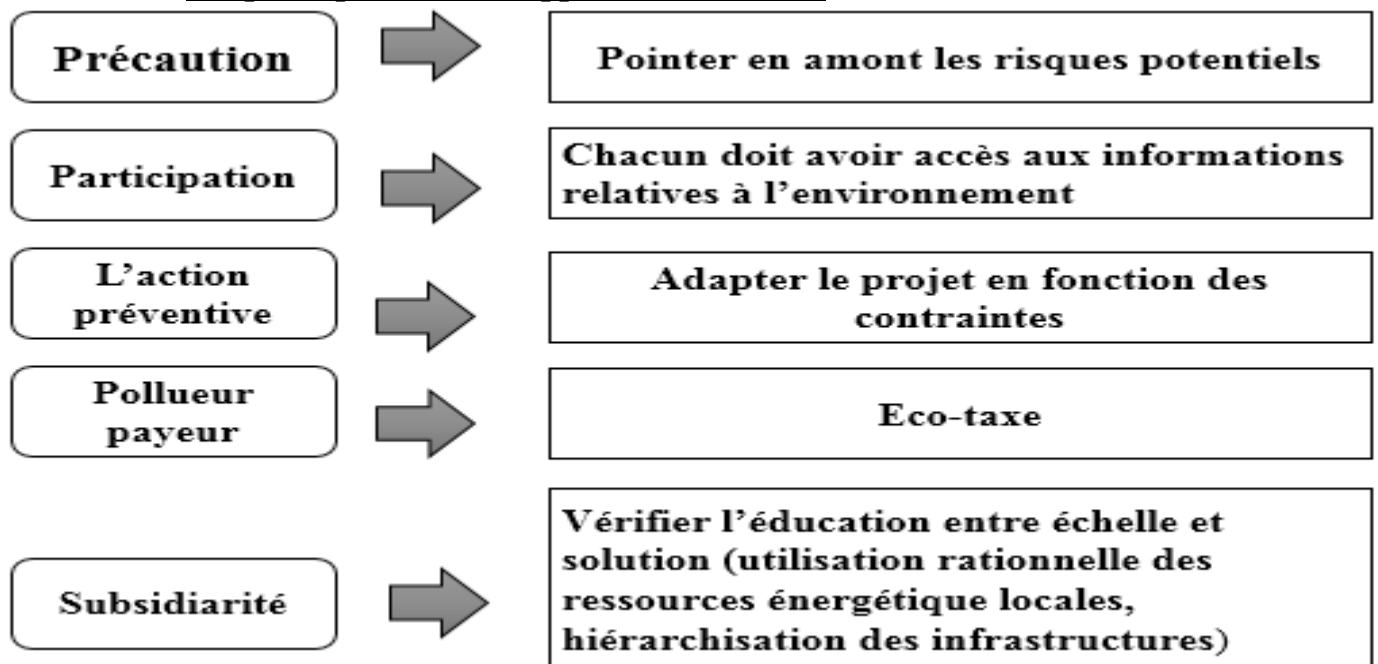
**1992** Rio de Janeiro les principes de développement durable (AGENDA 21)

**1997** Kyoto les pays industrialisés sont engagés à réduire leurs productions de gaz

**2002** Johannesburg un débat pour appliquer les grands principes

**2006** Vancouver Constat également assez modeste des progrès vers des villes durables

### **3-7 Les principes du développement durable :**



**Figure N° 06 :** schéma représentatif des principes du développement durable

### **4. Conclusion :**

La notion de projet urbain ne bénéficie que de relatifs éclaircissements au fur et Mesure que les recherches avancent, peut-on alors donner une définition au projet urbain ? Difficile à faire du moment que ce concept a un sens de plus en plus insaisissable. Cette incertitude est la conséquence du fait qu'il est en constante évolution, comme il connaît des nuances et des variations selon les pays, les écoles et les ateliers qui le pratiquent à travers le monde.

# ***CHAPITRE II : LA NOTION LOISIR CULTURE***

## **1. Introduction :**

Ce chapitre rassemble d'abord un ensemble de définitions d'après plusieurs spécialistes interviennent sur le loisir et la culture à partir d'une lecture approfondie d'un ensemble d'ouvrages, d'articles, de mémoires et des sites web.

## **2. Le loisir :**

### **2-1 Définition**

#### **D'après Larousse :**

Temps dont quelqu'un peut disposer en dehors de ces occupations ordinaires

Le loisir d'après GEORGE CANDILIS :

« Le loisir consiste à rétablir l'équilibre psychique, détérioré par les tensions qui résultent des activités obligatoires de la vie quotidienne, du travail, de la confusion, et de la fatigue provoquée par la densification excessive du cadre urbain... Donc le loisir devient un réparateur biologique basé sur l'harmonie entre deux rythmes : celui de la vie et celui de loisirs ».

Et aussi « la variété d'expression d'usage courant qu'a rapport avec le loisir, comme divertissement ; récréation, relaxation, détente, jeux, tourisme... etc. Traduit, bien cet état de fait tout comme la grande diversité des définitions ».

Donc, la définition de loisir est complexe et variée et dépend de l'époque et de l'endroit dans laquelle elle s'inscrit et la fonction dans laquelle elle remplit.

### **2-2 L'histoire de loisir :**

La notion de loisir a considérablement évolué au cours des siècles. On peut distinguer deux époques, dont la limite, historiquement imprécise, se situe au tournant des révolutions industrielles et au début du XXe siècle.

Dans la première période, les loisirs sont d'une manière générale des pratiques collectives éminemment sociales. Leur finalité essentielle est le renforcement des liens sociaux. Ils s'inscrivent dans la vie sociale et la ponctuent régulièrement de manifestations, de fêtes, dont les buts peuvent être politiques, économiques ou religieux.

Durant les moments particuliers de célébrations, les hommes vivaient pleinement leur spiritualité religieuse. La finalité de ces loisirs était multiple, mais toujours en rapport avec la vie sociale. Ainsi en était-il des trêves de paix et de vénération des dieux que constituaient les premiers jeux Olympiques de la Grèce antique.

Les tragédies grecques avaient pour leur part un sens social puisqu'elles étaient représentatives de la société, de ses passions et de ses mythes et avaient ainsi un rôle purificateur (catharsis) tout autant que de moralisation pour les spectateurs. Les jeux de la société romaine antique s'organisaient quant à eux autour de l'image de l'empereur et de sa glorification.

Depuis l'Antiquité, les loisirs se pratiquaient collectivement et faisaient partie intégrante de la vie des villages et des cités.

Peu à peu, les loisirs sont devenus synonymes de vacances, de libération des contraintes professionnelles, voire de rupture totale avec le monde du travail.

Dans les sociétés modernes, un glissement s'opéra progressivement, au point que les sociologues et les économistes envisagent l'avènement d'une société de loisirs (Jean Fourastié, Joffre Dumazedier).

Ils constituent aujourd'hui un domaine économique à part entière, comme en témoigne l'existence de l'industrie des loisirs : la télévision, objet de loisir par excellence, reflète parfaitement cette tendance actuelle. Ainsi, les chaînes dites commerciales, qui proposent des distractions au grand public, financent leurs programmes avec les recettes publicitaires. Mais les chaînes publiques, en particulier les chaînes dites éducatives, remplissent une fonction politique, assumant un cahier des charges défini par les autorités culturelles.

En règle générale, les loisirs ont perdu le caractère collectif qui les caractérisait auparavant, reflétant par-là l'évolution de la société contemporaine. Les loisirs se définissent davantage par rapport au travail, représentant une rupture avec celui-ci, alors que par le passé ils pouvaient en être la célébration.

### 2-3 Développement et évolution du concept loisir :

<b>L'antiquité</b>	– Sont de pratiques collectives
<b>Avant la révolution industrielle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des manifestations des fêtes dans les buts peuvent être politiques, économiques, religieuses</li> <li>- Fêtes tribales</li> <li>- Des combats entre tribus</li> </ul>
<b>Moyen âge</b>	– les premières présentations théâtrales avaient un rôle religieux et éducatif (fêtes communales)
<b>Après la révolution industrielle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- dissociation entre la notion loisir et les pratiques collectives</li> <li>- besoin nouveau sur le plan de loisir</li> <li>- besoin d'affranchissement de la servitude de travail</li> </ul>
<b>Temps actuel</b>	<p>– Le loisir apparaît non seulement du point de vue du temps et des activités ; mais du point de vue des valeurs, comme une réalité d'importance croissante.</p> <p>– À l'aube de la société postindustrielle, dominée par une économie de services ou la majorité des travailleurs n'est plus dans le secteur tertiaire tout se passe comme si le loisir devenait le cadre privilégié d'une mutation culturelle dont les implications tentent à pénétrer le monde de vie tout entier.</p>

Tableau 1: Evolution du concept loisir.

### 2-4 Les fonctions de loisir :

JOFFRE DUMAZEDIER dégage trois fonctions majeures du loisir : délasserment, divertissement et développement.

**Délasserment** : pour délivrer l'homme de la fatigue, c'est un loisir de repos, de silence, d'absence des occupations sans but défini, et sans objectif impératif.

**Divertissement** : pour délivrer l'homme de l'ennui, c'est un loisir d'évasion, de dépassement, du changement, et de la recherche où l'imagination peut se donner libre cours.

**Développement** : pour délivrer l'homme de l'automatisme de pensée et du conformisme de l'action quotidienne, il est un loisir de culture, du corps, et de l'esprit pour l'épanouissement de la personnalité.



## 2-5 Il existe deux types d'activités de loisirs :

> Les loisirs actifs : comprennent des activités énergiques ou même le besoin d'utiliser une force mentale.

> Les loisirs passifs : sont tous ceux qui se déroulent pendant une détente tel que de regarder un film avec des amis, faire de la lecture.

## 2-6 Les types de loisirs :






<b>Loisir sportif</b>	Le sport peut être pratiqué sous ces formes de passe-temps	
<b>Loisir balnéaire</b>	Activité au cours de laquelle on prend plaisir à se baigner en mer. Ce n'est généralement pas le seul plaisir qu'on prend lors d'une période de loisir balnéaire, mais la période non productive de la vie de l'individu est généralement organisée autour des baignades.	
<b>Loisir culturel</b>	Activité au cours de laquelle on prend plaisir à perfectionner sa culture, c'est-à-dire à apprendre des choses inutiles qui resteront quand on aura tout oublié, le loisir culturel complet le loisir balnéaire ; une région touristique se propose les deux, si elle veut fidéliser sa clientèle.	
<b>Loisir éducatif</b>	Exemples des voyages organisés...	
<b>Loisir et tourisme</b>	Activité au cours de laquelle on prend plaisir à fréquenter les monuments historiques, les musées, les expositions, anciens théâtres, les arcs de triomphe et hôtels... etc.	

Tableau 2 : Les types de loisirs.

### **3. La culture :**

#### **3-1 Définition de la culture :**

La culture ne pourrait être définitivement définie, car c'est un concept qui évolue dans le temps et qui a été toujours l'objet de discussion entre les philosophes les écrivains, les penseurs les sociologues, et les savants.

« La culture, considérée dans son sens ethnographique le plus large, est-ce tout complexe qui englobe les connaissances, les croyances, l'art, la morale, la loi, la tradition et toutes autres dispositions et habitudes acquises par l'homme en tant que membre d'une société ».

#### **EDWARD BERNAY TYLOR**

« La culture est une ambiance, un milieu où chaque détail est indicé d'une société qui marche vers le même destin, ce n'est pas une science particulière réservée à une classe ou une catégorie d'âge de gens, mais une doctrine du comportement générale d'un peuple dans toute sa diversité et toute gamme sociale. En peut donc dire la culture est un enchantement de comportement qui a abouti à des évolutions orientées. Ces évolutions sont les finalités fonctionnelles de la culture. »

#### **Malek ben nabi (Problème de la culture)**

« La culture est un ensemble de caractéristiques spirituelles matérielles intellectuelles et sentimentales qui diffèrent d'une société à une société à une dans un temps détermine si elle englobe aussi les principaux droits de l'homme dans les traditions et les croyances ».

#### **UNESCO Paris 1974**

« Les individus d'une société donnent un accès à plusieurs autres espaces culturels empreints ont des éléments au sein de ces autres cultures et les adoptants, les participent à les coalisations de cette dernière ».

#### **3-2 Définition de l'action culturelle :**

Le dictionnaire Larousse définit l'action culturelle étant l'ensemble des activités qui enrichissent les goûts, les esprits, les mémoires et qui sont par exemple : les lectures, les spectacles, les conversations et les voyages.

### **3-3 Définition de la pratique culturelle :**

La pratique se dit de ce qui est articulé vers l'action qui est appliquée. Faire du théâtre, du cinéma, dessin, de peinture, c'est fréquenter un édifice culturel, une Bibliothèque, lieu de diffusion culturelle. Tout cela est pratique culturelle.

### **3-4 Définition du public culturel :**

Ensemble de catégories particulières de publics se distinguant par leurs goûts, leurs pratiques et leurs origines socioprofessionnelles. On distingue :

- Les usagers
- Les consommateurs : public qui acquiert des produits culturels sur le Marché de la culture.<sup>7</sup>

### **3-5 Définition du besoin culturel :**

Ensemble des comportements observés ou attendus des usagers, existants ou potentiels, d'un équipement culturel.

L'analyse des besoins culturels peut être quantitatives « nombre d'usagers, tarifs qu'ils sont prêts à payer... » Ou qualitatives « motivations exprimées par les usagers... »

Elle est l'un des moyens de connaissance de la demande culturelle elle doit tenir compte des réalités de l'offre.

### **3-6 Les politiques culturelles :**

#### **3-6-1 Modèle international et différences locales :**

Culture, développement et mondialisation sont des concepts qui ont tissé des liens, et ce, à l'aube d'une nouvelle ère mondiale.

Il s'agit de savoir si cette ère nouvelle permet des démarches autres que celles imposées par les politiques économiques et sociales et si l'existence d'options différentes est envisageable. La culture, s'internationalisant, suit un modèle précis, répondant à l'offre et à la

---

<sup>7</sup> CLAUDE Mollard —concevoir un équipement culturel — collectivités locales – Ed moniteur –1992.

demande, tel n'importe quel produit de marketing. Ainsi donc, est-il possible d'avoir un modèle culturel différent de celui imposé par la mondialisation ?

La culture peut-elle retrouver une place dans le processus de développement, sans avoir à dépendre des diverses approches de développement ; le modèle culturel dominant restant le modèle occidental auquel on assimile le développement et la modernité ?

Du coup, on peut remarquer que l'internationalisation amorcée engendre une importance nouvelle accordée à l'aspect local, les populations cherchant à se définir par elles-mêmes. « La mondialisation marquerait-elle l'amorce véritable d'une recherche de modèles de développement fondés sur les différences locales ? » (J. Mohan RAO).

L'UNESCO prône l'introduction de la culture, non plus comme un fait sociétaire marginal, mais comme faisant partie intégrante du processus de développement durable, et ce, en dynamisant les politiques culturelles.

Les rôles que pourrait jouer l'UNESCO ont été définis lors de la Conférence de Stockholm. Un programme a été établi autour de trois axes :

Diffusion des informations et connaissances entre les diverses institutions et mécanismes.

Stratégie d'élargissement du cadre des politiques culturelles et programmation et offre de formations et services associés.

Intensification des activités promotionnelles et de réflexion concernant les politiques culturelles. L'exemple de la France, Paris : après la période des Grands Travaux de Paris, initiée par François Mitterrand, les aspects quotidiens de la culture se sont retrouvés marginalisés

La culture devenant un emblème de la prospérité des pays et des cités en particulier, François Mitterrand l'inclut au cœur du projet politique français. La plus importante de ces réalisations est sans aucun doute la Pyramide du Louvre de l'architecte I., M. Pei. Le fait que le président fit appel à lui sans aucun concours préalable fit scandale, autant que la solution choisie par le concepteur. Mais ce mouvement de « culturalisme » entraîna une vague de fond qui allait s'abattre sur toute l'Europe, toucher les États-Unis et le Japon.

### **3-6-2 La présence de la communauté européenne :**

Permet la création de lieu tel « un Espace européen de Paris ». La création de lieux d'accueil des artistes étrangers afin de promouvoir la Formation de professionnels et la mise en place de stratégies de jumelages culturels.

Les évènements musicaux aussi sont à l'ordre du jour, puisque Paris veut se doter de lieux de représentation, tel un « auditorium de diffusion musicale de haut niveau » ainsi que d'une « maison de la chanson ». Seront aussi réhabilitées nombres de bâtiments, tel le couvent des Récollets, dans le 20e un musée des arts et traditions populaires de l'Est parisien.

L'éventualité des Jeux olympiques de 2012 est aussi un puissant moteur pour de grands équipements sportifs (une nouvelle piscine et une grande Halle des sports aux abords des portes d'Aubervilliers et de la Villette). Il ne faut pas non plus négliger le patrimoine vert, avec l'agrandissement de parcs et de leur mise en valeur (tel le jardin Tino Rossi en bord de Seine et sur les canaux, jardin de l'Arsenal, jardins du boulevard Richard Lenoir et berges du bassin de la Villette) Ou la création de nouveaux espaces verts, chose assez difficile de par le manque de terrains libres (grands parcs urbains, projets plus spécifiques, jardins et de squares de quartiers).

### **3-6-3 Los Angeles :**

Longtemps délaissée sur le plan culturel, vient d'entrer dans la course des « poids lourds » puisque la ville vient d'inaugurer le Disney Concert Hall, création de l'architecte Frank GEHRY. Le choix du concepteur est bien révélateur de la volonté de posséder un bâtiment évocateur et à fort impact visuel. Ce qui nous montre que l'architecture devient au service du prestige et de la notoriété des villes et qu'elle n'est qu'un prétexte à attirer le plus de gens possible dans la course au tourisme. (?)

La métropole, ayant besoin d'une image neuve, les projets deviennent de véritables enjeux de gouvernance locale : tout est mis en place des équipements culturels ou ludiques, aux logements, commerces, bureaux et transports qui deviennent accompagnateurs de l'activité culturelle. Le projet n'est plus fermé, il se déploie sur un territoire de plus en plus grand. Qui dit musée, disent aussi toutes les infrastructures d'accompagnement susceptibles de contribuer à faire de l'équipement un pôle attractif et rayonnant. L'agir sur la ville devient prioritaire et prend le pas sur l'utilisation des friches vierges : c'est un « développement durable ». Actuellement, beaucoup d'agences et de laboratoires s'intéressent au devenir de la

ville et des politiques culturelles qui s'y jouent. Un exemple est le groupe À+ H & associés, Laboratoire culturel entre territoires physiques et numériques. Valorisation du patrimoine, repositionnement de sites culturels font partie des prérogatives que s'est fixé ce laboratoire de travail.

Cette agence s'est fixé plusieurs buts :

Valoriser le patrimoine, imaginer les identités territoriales de demain. La ville de Worms a ainsi bénéficié d'un ré — identification de son image en restaurant un vieux bâtiment, mais aussi en l'adaptant à la nouvelle demande : un musée virtuel et traitant d'un mythe.

Construire des signes au cœur de l'espace urbain. L'espace se retrouve jalonné d'éléments d'identification, de parcours et la ville se construisant la plupart du temps sans ses habitants, d'où une absence d'identification. Ainsi donc un pavillon a été construit sur la place centrale pour la ville de Montreuil, comme signe de transformation urbaine, un signe qui accueille le public, un lieu qui sert d'observatoire, de rencontre, « interactivité.

Proposer des représentations pour toutes les échelles de territoire. 4— Inventer de nouvelles pratiques collectives.

Tout ceci nous donne un aperçu sur la mouvance même des entreprises et agences à petite échelle, ou comment donner un cachet particulier à un lieu, le redynamiser et le rendre identifiable à nouveau, tout en interagissant avec son environnement.

Cette évolution de l'équipement culturel ne touche pas les pays de la même manière puisque le modèle international doit chaque fois se mêler aux particularités locales.

### ***3-6-4 En Algérie :***

À l'image de beaucoup de pays en développement, la politique culturelle locale se combine aux exigences de la politique mondiale. Le tourisme international change les données du problème et pousse à plus d'ouverture et de participation aux spectacles les plus diversifiés et aux événements de dimension mondiale (sports, compétitions, festivals.....). Le jumelage entre villes et la coopération décentralisée participent aujourd'hui au développement de relations culturelles, au partenariat pour des projets urbains et à l'élargissement des réseaux d'échange et de communication.

Et aussi en Algérie où la culture est restée centralisée, l'équipement demeure également faible. Les musées, par exemple, sont insuffisants et au nombre de 29 à l'échelle nationale. La politique d'un tourisme culturel va renforcer l'investissement culturel par la construction d'équipements nouveaux et la production d'espaces individualisés. C'est ainsi que le plan quinquennal 2005-2009 prévoit des maisons de culture (au nombre de 14), théâtres en plein air (8), bibliothèques (19) et musées (3).

### **3-7 La culture dans l'Algérie :**

#### **3-7-1 Période coloniale :**

L'imposition de la culture française et la Création d'une nouvelle culture moderne à base des différentes cultures étrangères avec l'essai de détruire l'identité arabo musulmanes des peuples algériennes et la remplacé par l'identité française qui n'est pas homogène avec l'origine des Algériens.

#### **3-7-2 Période Post coloniale :**

Depuis 1962 le fait culturel avait deux objectifs la généralisation de l'enseignement et l'écriture de l'histoire, mais malheureusement l'Algérie et à cause l'héritage de la guerre et les problèmes de sécurité après 45 ans depuis l'indépendance ne commencent pas la récupération de l'identité nationale et le développement culturel.

### **3-8 Culture et société :**

La culture est vivante, elle est l'expérience de la société de laquelle elle renvoie l'image fidèle, elle est le résultat de l'histoire et le rapport de son fondement à la nature.

Mais en fait la définition sociologique de la culture peut être formulée ainsi : la culture est cet ensemble de pratiques réfléchies et conscientes qu'opère la société pour vivre, progresser et réaliser, ceci inclue une dialectique entre tous les éléments humains, matériels et éthiques « idéologiques » de la société concernée.

Éléments qui s'allient, s'opposent et s'interpénètrent pour donner un programme social ou un type de relations sociales, humaines ou une de ces parties.

Éléments, aussi qui expriment les fonctions dominantes de la société, l'économie et l'éducation et qui la caractérisent pleinement.

### **3-9 Rôles et fonctions d'équipement culturel :**

1. Favoriser la conservation du patrimoine culturel et de l'artisanat.
2. La création et la formation artistiques.
3. Développement d'une culture vivante nationale et populaire.
4. Offrir à toutes les catégories d'âges la possibilité de se cultiver.
5. Renforcer la vie en communauté.
6. L'élévation du niveau d'instruction et de la connaissance.
7. Créer un milieu de vie social.

On déduit que la culture se partage sous 5 formes lesquelles :  
formation, diffusion, création, animation, exposition.

### **3-10 Les activités culturelles :**

La culture est un enchaînement de comportements qui aboutissent à des évolutions orientées dans un champ d'occupation et d'activités très vastes et très diverses ce qui représente les finalités fonctionnelles de la culture :

#### **3-10-1 La diffusion :**

Activité tendant à faire connaître au grand public des œuvres d'art ou d'esprit dans des espaces ou par des médias appropriés.

1. Le spectacle enregistré : vidéothèque, discothèque...
2. les expositions : bibliothèque, médiathèque...
3. le spectacle vivant : théâtre, auditorium

#### **3-10-2 La création :**

Activité de conception de production artistique. Se dit par extension de toute activité d'incitation de cette production y compris sa divulgation publique.

- Aide direct à la création : ateliers, salles de répétition et de démonstration (musique, danse, théâtre).
- Incitation indirecte à la création : exposition, spectacle vivant, spectacle enregistré.



### **3-10-3 La conservation :**

Activité tendant à assurer la sécurité d'œuvres d'art ou de l'esprit, l'enrichissement de leurs collections et la divulgation de ces œuvres au public.

1. Les réserves de musées, d'archéologie, de livres, d'archives,
2. Les lieux de présentation : les monuments historiques...
3. Les lieux de consultation : les bibliothèques, les archives...

### **3-10-4 La formation :**

Activité pédagogique spécialisée ayant pour objet d'apprendre à un public particulier le sens d'œuvres d'art et de l'esprit.

Formation spécialisée : école d'art, école de musique.

Formation professionnelle : école du patrimoine...

Formation générale : classes d'initiation...

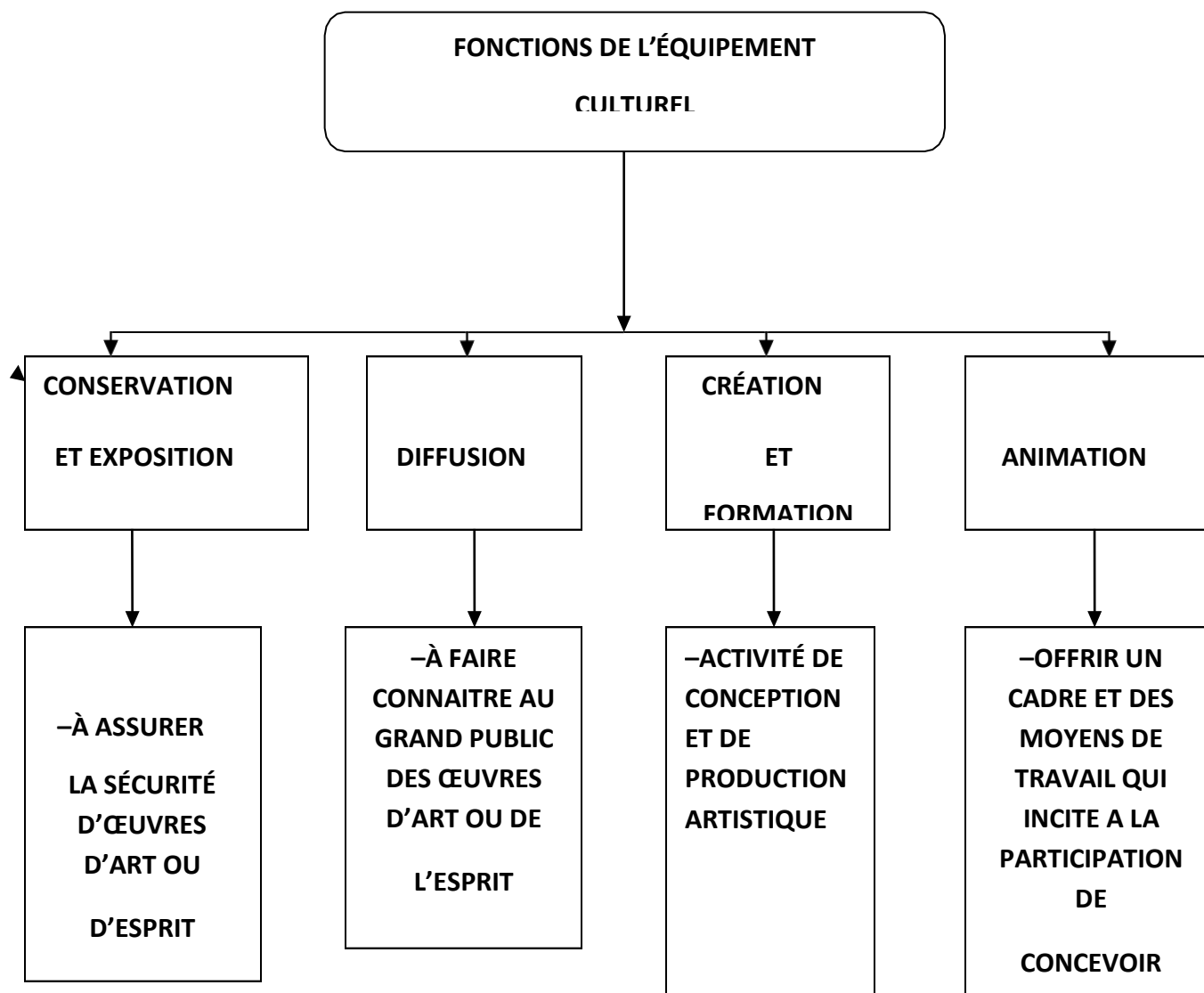
### **3-10-5 L'animation :**

Consiste à donner à chacun les moyens de vie collective à l'aide d'un lieu privilégié.

Rarement définie, l'animation c'est d'abord au niveau des petits groupes qu'elle se développe et par là, elle se distingue fondamentalement des entreprises culturelles toujours envisagées en un échelon macrosociologique, son rôle est d'articuler les unités (familles, classes scolaires...) et les ensembles conçus par les organismes programmeurs (quartiers, villes nouvelles...) son but est remplir les espaces et les temps vidés.

### **3-10-6 La communication :**

Contribue à la production de la formation intellectuelle, renforce-le et les échanges entre les différents groupes sociaux en en renforçant la cohérence avec le développement des moyens et des modes de communication qui représentent un outil très important pour rompre l'isolement.



### **4. Conclusion :**

La culture de par sa diversité et son évolution à travers le temps est liée à toutes les autres disciplines dont l'économie de la culture, elle est dans la mondialisation et le développement durable, et c'est important de la transmettre aux générations futures. Et avec le projet urbain qui assure l'activité culturelle à plusieurs échelles et sa présence dans le territoire.

# ***CHAPITRE III : ANALYSE DES EXEMPLES***

## 1. Introduction :

Dans ce chapitre, on va analyser deux expériences internationales sur le loisir/culture se sont des cas rapprochés a notre projet d'étude afin de comprendre comment se dépolie le projet urbain

## 2. Exemple 1 : Améliorer l'offre culturelle sur un territoire périurbain : Exemple de l'équipement culturel à Breteil

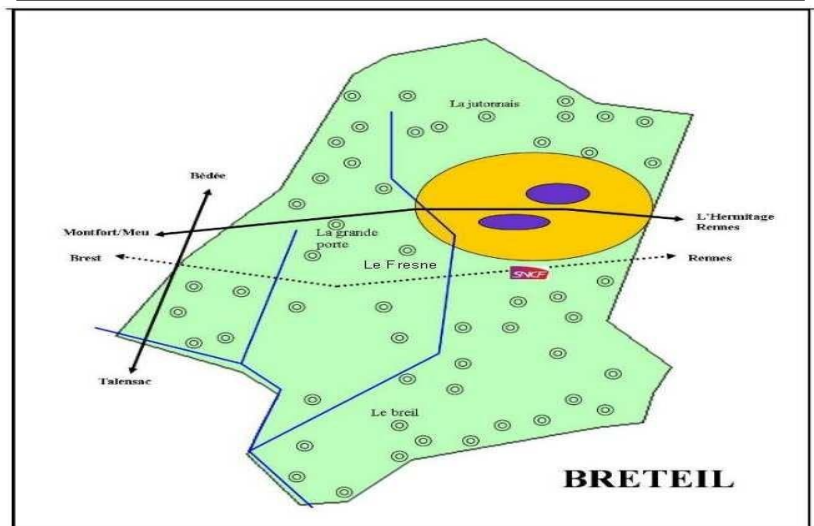
### 2-1 Présentation du territoire d'étude : BRETEIL

Breteil, petite ville de 3500 habitants, est située en limite ouest du bassin rennais. Elle est localisée sur l'axe Rennes-Saint-Brieuc.



Figure N°01 : schéma représentatif de la situation de la Rennes-Saint-Brieuc en France

Breteil occupe un territoire de 1470 hectares. La ville s'est essentiellement développée au Nord, et le reste du territoire est ponctué de nombreux lieux dits, comme « La grande porte » à l'ouest, « La Jutonnais » au nord et « Le Breil » au sud.



#### LEGENDE

Habitat dense  
Services et commerces  
Lieux dits

Voies de chemin de fer  
Route départementale

Ruisseaux

0 0,5 km



Figure N°02 : schéma représentatif de la situation de Breteil

## 2-2 Le diagnostic du territoire d'étude : BRETEIL

La principale offre culturelle à Breteil est la médiathèque. Elle propose régulièrement des animations pour tous les publics.

Les Breteillais peuvent aussi adhérer à une des associations. Elles sont très dynamiques sur la commune. Les associations ont la possibilité de se réunir dans plusieurs salles prêtées par la commune (une salle polyvalente, des salles multi activités des différentes écoles ou des préfabriqués).



**Figure N°03** : photo de la médiathèque de Breteil

### **LE PATRIMOINE DE BRETEIL**

<b>FORCE</b>	<b>FAIBLESSES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- patrimoine archéologique du néolithique (céramiques)</li> <li>- patrimoine rural, exploitation des ressources de la nature comme la pierre ou la terre</li> <li>- quelques bâtiments historiques écomusée à Monfort, proche de Breteil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- absence de monument et site classé ou sauvegardé</li> <li>- Pas de mise en valeur des monuments</li> <li>- pas de patrimoine qui attire les touristes</li> </ul>

**Tableau N°01** : AFOM de la communauté de LE PATRIMOINE DE BRETEIL

### **LES PRATIQUES CULTURELLES**

<b>FORCE</b>	<b>FAIBLESSES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- La population participe aux associations et aux manifestations</li> <li>- La population est satisfaite des services offerts par la médiathèque</li> <li>- Les communs alentours offrent des pratiques culturelles absentes sur Breteil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Certaines pratiques ne sont pas présentes sur la commune, comme le cinéma, le bricolage et les arts plastiques pour les enfants ou la danse pour les adultes</li> <li>- Manque d'espace pour les animations et manque de livres à la médiathèque</li> <li>- Animations de la médiathèque qui attirent peu les adultes</li> </ul>

**Tableau N°02** : AFOM de la communauté de LES PRATIQUES CULTURELLES

## **L'OFFRE CULTURELLE AUX ALENTOURS**

<b>FORCE</b>	<b>FAIBLESSES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- De nombreuses manifestations dans les villes alentours</li> <li>- grands équipements culturels proches de Breteil (l'avant-scène, le confluent, le Ponant, le Sabot d'or...)</li> <li>- Offre culturelle riche dans la communauté de communes : écomusée, cinéma, musée... bibliothèque ou médiathèque dans toutes les communes hormis St Gonlay</li> <li>- les bibliothèques travaillent en réseau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- absence de compétence culturelle à la communauté de communes</li> <li>- pas de regroupement des associations culturelles pour bénéficier d'aide, de conseil ou de prêt de matériel</li> <li>- pas de communication sur la programmation.</li> <li>- Plusieurs spectacles ou événements sur le même week-end.</li> </ul>

**Tableau N°03** : AFOM de la communauté de *L'OFFRE CULTURELLE AUX ALENTOURS*

## **LES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX**

<b>FORCES</b>	<b>FAIBLESSES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- – Une médiathèque de 200 m<sup>2</sup></li> <li>- – Une salle polyvalente</li> <li>- – Des préfabriqués, des salles des écoles privées ou publiques</li> <li>- – Les salles sont prêtées à titre gratuit pour les associations locales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- – Pas assez de place dans la médiathèque pour développer ses collections et ses animations.</li> <li>- – La salle polyvalente est utilisée au maximum. Elle vieillit et est qualifiée de « pas moderne » par certaines personnes.</li> <li>- – Les préfabriqués sont présents depuis des années (1970 pour les premiers) alors que se sont des bâtiments qui ne sont pas destinés à être permanents.</li> <li>- – Les salles des écoles sont difficiles à s'approprier quand elles sont utilisées par plusieurs intervenants.</li> <li>- – Absence de salle de spectacle, de musique et de danse.</li> </ul>

**Tableau N°04** : AFOM de la communauté de *LES EQUIPEMENTS COMMUNAUX*

### **2-3 Les enjeux de l'intervention culturelle**

Il ya 4 principaux enjeux :

- Améliorer les conditions de travail des associations
- Adapter les locaux
- Laisser la porte ouverte à l'arrivée de nouvelles activités sur Breteil
- Favoriser le public enfant avec une offre culturelle accessible

## **2-4 Les objectifs**

- Agrandir la médiathèque actuelle en passant de 250 m — à 300 m — environ.
- Permettre aux activités de théâtre de proposer des ateliers pour tous les publics dans une salle qui propose du matériel scénique (sonorisation, jeux de lumière, scène, rideaux...)
- Disposer d'un point d'eau pour permettre de proposer des activités manuelles aux enfants.
- Épanouissement des individus et du collectif
- Créer une identité locale
- Créer une identité collective qui s'appuie sur les pratiques communes, les expériences ou les souvenirs partagés. Par exemple, le festival « coup de théâtre », permet aux bretaillais de se rassembler et de favoriser des moments conviviaux autour de l'activité théâtrale.
- Il faut favoriser les échanges entre la grande diversité de population, par rapport à l'origine, à l'âge, à leur mode de vie...
- une « cité dortoir », elle doit s'appuyer sur le bénévolat et sur les associations pour faire fonctionner ses équipements.

## **2-5 Les actions l'intervention culturelle**

### **❖ Proposer plus d'activités**

- Ouvrir un atelier art plastique ou bricolage pour les enfants.
- Ouvrir un atelier théâtre pour les plus jeunes.
- Organiser des projections vidéo.

### **❖ Adapter les locaux**

- Créer un centre culturel regroupant plusieurs activités.
- Agrandir la médiathèque.
- Installer du parquet, des barres et un miroir dans une salle pour les cours de danse.
- Créer une véritable scène pour permettre à la troupe de théâtre, aux ateliers de théâtre de répéter et de se produire.
- Trouver ou créer une salle avec un point d'eau pour les activités de bricolage, d'art

plastique et loisirs créatifs.

- Trouver des salles destinées à l'école de musique.

### ❖ Laisser la porte ouverte aux nouveautés

- Prendre en compte les demandes de la population, soit par questionnaires, soit par des demandes spontanées.
- Améliorer la communication entre municipalité – associations et associations – associations. Éviter les malentendus et les répétitions dans les spectacles, manifestations ou évènements.

### ❖ Favoriser le public enfant avec une offre culturelle accessible

- Organiser les activités qui n'existent pas sur Breteil pour les enfants.
- Proposer des spectacles professionnels pour jeunes publics.
- Proposer des projets inter associations ou inter services (médiathèque, écoles...)

#### LA REPARTITION DE LA CULTURE A BRETEIL

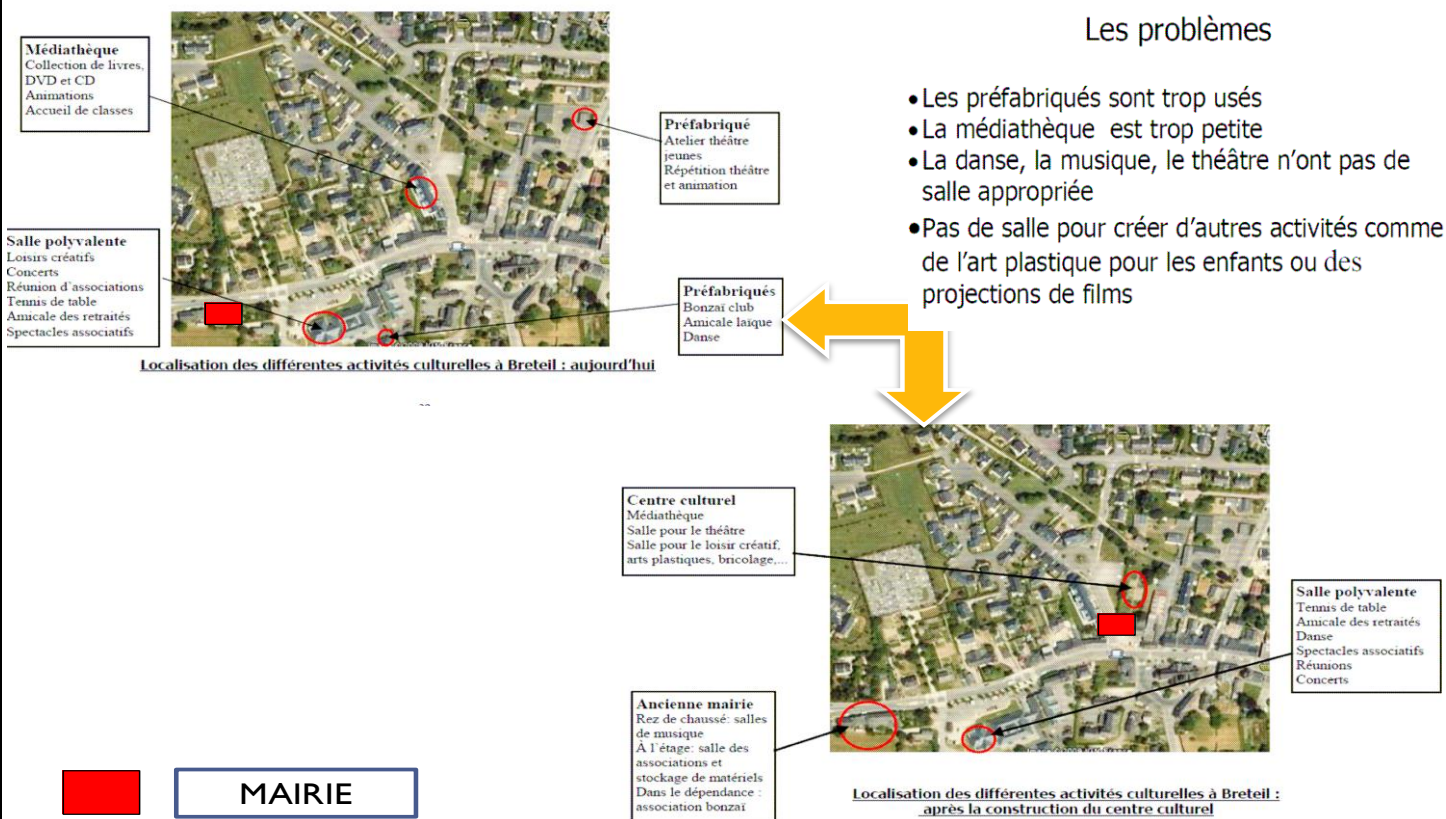


Figure N°04: schéma représentatif de la répartition de la culture à BRETEIL



## 2-6 La résumer de l'exemple 1 :

# AMELIORER L'OFFRE CULTURELLE

*« La culture, c'est ce qui répond à l'Homme quand il se demande ce qu'il fait sur Terre. » A. MALRAUX*



### CONSTATS

- Population jeune
- Vie associative dynamique
- Médiathèque attractive



### BESOINS

- Équipements communaux adaptés aux activités culturelles
- Espace d'animation et de convivialité dans la médiathèque
- Cours d'arts plastique, projection de cinéma sur Breteil

### PROBLEMES

- Ambitions des associations et de la médiathèque freinées
- Peu de communication entre les acteurs de la culture
- Certaines activités culturelles absentes sur la commune
- Manque de bénévoles

### SOLUTIONS

- **Élaboration d'une politique culturelle**
  - ⇒ Proposer une offre culturelle variée sur Breteil
  - ⇒ Améliorer les conditions de travail des associations
  - ⇒ Laisser la porte ouverte à l'arrivée de nouvelles activités sur Breteil
  - ⇒ Favoriser le public enfants avec une offre culturelle accessible
- **Modernisation de la salle polyvalente**
- **Réaffectation de l'ancienne mairie à la culture**
- **Construction d'un centre culturel**
  - ⇒ Agrandissement de la médiathèque
  - ⇒ Salle multifonction ou salle de spectacle ?



Figure N°05: schéma représentatif de la résumer de l'exemple 1

### **3 Exemple 2 : la ville Disraeli**

#### **3-1 Présentation de la ville :**

Local : territoire de la Ville de Disraeli ;

Régional : artistes et intervenants culturels résidant dans la MRC des Appalaches, dans la région administrative de chaudière Appalaches, au Québec, au Canada



**Figure N°06:** schéma représentatif de la Ville de Disraeli

#### **3-2 Motivation de choix de l'exemple :**

J'ai choisir l'exemple de la ville Disraeli parce qu'est une ville a le même recensement de la population et la superficie de la ville de Guelma.

### **3-3 Le diagnostic de la ville :**

<b>FORCE</b>	<b>FAIBLESSES</b>	<b>OPPORTUNITÉS</b>	<b>MENACES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise de compétences importantes et bonne implication de la Plupart des communautés de communes.</li> <li>• Densité et dynamisme du tissu associatif.</li> <li>• Équipements culturels nombreux et qui pourraient être complémentaires.</li> <li>• Nombreux événements culturels formant une saison dense.</li> <li>• Spécificité du territoire : des artistes nombreux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Peu de projets à l'échelle du Pays et reconnaissance limitée de ce contour territorial.</li> <li>• Peu de collaboration ou de travail en réseau.</li> <li>• Professionnalisation à améliorer.</li> <li>• Manque de matériel professionnel pour la diffusion de musiques actuelles.</li> <li>• Manque de moyens de communication et de coordination.</li> <li>• Problèmes de compréhension entre monde artistique, collectivités, et publics locaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet de diagnostic du conseil de développement : occasion d'élargir la réflexion et d'encourager la communication.</li> <li>• Projet de conservatoire des métiers d'art rares à Dinan : occasion de mettre en valeur une spécificité du territoire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Baisse des moyens financiers départementaux et régionaux</li> <li>• Salle socioculturelle de Plélan-le-Petit coûte cher à la commune.</li> <li>• École de musique de Bron en difficulté par manque de financement.</li> </ul>

**Tableau N°05 : AFOM de la communauté de la Ville de Disraeli**

### **3-4 LES CINQ GRANDS ENJEUX ET ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE CULTURELLE**

- Consolider les acquis culturels et artistiques ;
- Structurer les communications et la promotion ;
- Stimuler la concertation, le partenariat et le réseautage ;
- Sensibiliser les citoyens aux arts, à la culture et au patrimoine ;
- Préserver, protéger et valoriser le patrimoine local.

#### **ORIENTATION 1 : CONSOLIDER LES ACQUIS CULTURELS ET ARTISTIQUES**

### **Objectifs :**

- Mettre aux normes les espaces et les équipements de diffusion et de création artistique et culturelle ;
- Développer et valoriser les différents lieux de diffusion et de création artistique et culturelle : le parc de la Gare, le Cabaret des arts ainsi que la Polyvalente de Disraeli ;
- Favoriser le soutien aux organismes culturels de Disraeli ainsi qu'aux artistes locaux par un apport financier et un service-conseil accrus, selon les moyens de la Ville ;
- Concevoir un plan d'action et un échéancier pour finaliser la rénovation et l'aménagement du Cabaret des arts de Disraeli ;
- Coordonner des études conjointes avec la Commission scolaire des Appalaches afin d'améliorer les espaces dédiés à l'entraînement circassien et à la diffusion des arts de la scène et du cinéma ;
- Bonifier la programmation culturelle du Cabaret des arts en y proposant une offre multidisciplinaire variée et accessible.

### **Actions et moyens :**

- Concevoir la signalisation des lieux où se trouve l'offre culturelle à travers la Ville ;
- Étudier de nouveaux moyens de financement pour assurer la pérennité des organismes culturels ;
- Bonifier l'offre culturelle de la bibliothèque municipale ainsi que l'offre en loisirs culturels.

## **ORIENTATION 2 : STRUCTURER LES COMMUNICATIONS ET LA PROMOTION**

### **Objectifs :**

- Sonder les besoins et intérêts des citoyens du Secteur Sud en matière d'activités culturelles tout en tenant compte de la réalité socioéconomique du milieu ;
- Améliorer et structurer la promotion de l'offre culturelle de la Ville de Disraeli à travers la région ;
- Développer le tourisme culturel en valorisant les attraits culturels, les espaces verts et les paysages champêtres qu'offre la Ville.

### **Actions et moyens :**

- Sonder les besoins des citoyens permanents et saisonniers du Secteur Sud en culture ;
- Élaborer un plan de communication ;
- Appliquer les recommandations du plan de communication et rechercher les sources de financement pour mettre en œuvre les actions essentielles à sa réalisation.

## **ORIENTATION 3 : STIMULER LA CONCERTATION, LE PARTENARIAT ET LE RÉSEAUTAGE**

### **Objectifs :**

- Favoriser les échanges avec les divers organismes et intervenants culturels des niveaux

régional et national ;

- Favoriser la mixité des disciplines artistiques durant les évènements ;
- Faire reconnaître les services des infrastructures culturelles (bibliothèque municipale, Cabaret des arts) à travers le Secteur Sud et développer la collaboration des municipalités pour le partage des coûts de ces services.

#### **Actions et moyens :**

- Créer des évènements novateurs qui encouragent la diffusion artistique multidisciplinaire ;
- Bâtir des ententes avec les municipalités du Secteur Sud et les municipalités environnantes au niveau de leur participation et de leur implication (ex. : transport, publicité, diffusion d'œuvres d'artistes locaux, etc.) ;
- Inviter des intervenants culturels régionaux et nationaux à s'inscrire dans les programmations du Cabaret des arts, des Journées de la Culture, des spectacles en plein air, etc. ;
- Collaborer davantage avec les ressources telles que La Maison des Jeunes, le milieu éducatif, les centres pour aînés, etc. ;
- Créer un événement annuel de réseautage culturel avec les municipalités du Secteur Sud et les municipalités environnantes.

### **ORIENTATION 4 : SENSIBILISER LES CITOYENS AUX ARTS, À LA CULTURE ET AU PATRIMOINE**

#### **Objectifs :**

- Faire connaître davantage les ressources culturelles de la Ville de Disraeli ;
- Développer l'offre de loisirs culturels au niveau municipal ;
- Sensibiliser les citoyens à l'importance et aux bienfaits des activités culturelles.

#### **Actions et moyens :**

- Publier des communiqués pour faire connaître les ressources culturelles locales ;
- Créer des activités de médiation culturelle (ex. : festival des arts de la rue, spectacles dans les écoles, dans les centres pour aînés, animation de lieux publics, etc.) ;
- Bonifier l'impact des Journées de la Culture sur la population de la région.

### **ORIENTATION 5 : PRÉSERVER, PROTÉGER ET VALORISER LE PATRIMOINE LOCAL**

#### **Objectifs :**

- Valoriser et soutenir le travail de la Société Historique de Disraeli ;
- Structurer la mise en valeur des attraits touristiques locaux ;
- Sensibiliser la population à l'histoire et au patrimoine de leur ville ;
- Mettre en place des moyens pour intervenir en matière de protection du patrimoine.

#### **Actions et moyens :**

- Réaliser un inventaire du patrimoine culturel en lien avec les ressources du ministère de la

Culture et des Communications ;

- Géo localiser les panneaux d'interprétation et créer un circuit patrimonial ;
- Étudier d'autres usages possibles de l'inventaire du patrimoine culturel : élaboration d'un plan d'intégration architecturale, animations autour du patrimoine, sentier patrimonial, etc.

#### **4 Conclusion :**

D'après l'étude des exemples, Améliorer l'offre culturelle sur un territoire périurbain : Exemple de l'équipement culturel à Breteil, et Diagnostic territorial approfondi pour les activités culturels et de loisirs de la ville Disraeli nous pouvons tirer, quelque orientation concernant le développement de loisir comme facteur de culture.

**DEUXIEME PARTIE : PARTIE**  
**ANALYTIQUE**

# ***CHAPITRE I : ETAT DES LIEUX***



## Contexte General du territoire de Guelma<sup>8</sup>

### 1- Présentation de la ville de Guelma :

#### 1-1 La situation :

La wilaya de Guelma se situe au nord-est du pays et constitue, du point de vue géographique, un point de rencontre, voire un carrefour entre les pôles industriels du Nord (Annaba et Skikda) et les centres d'échanges au Sud (Oum El Bouaghi et Tébessa), outre la proximité du territoire Tunisien à l'Est. Comptant 460.918 habitants (Année 2001), elle couvre une superficie de 3.686,84km<sup>2</sup> (soit une densité de 125 hab. /Km<sup>2</sup>)



**Figure N°1 :** carte représentative de la situation de la wilaya de Guelma  
**Source :** PDAU Guelma

#### 1-2 Les limites :

La wilaya de Guelma est limitée par :

- La wilaya d'Annaba au Nord,
- La wilaya d'El Taref au Nord Est,
- La wilaya de Souk Arras à l'Est,
- La wilaya d'Oum El Bouaghi au Sud,
- La wilaya de Constantine à l'Ouest,



**Figure N°2 :** carte représentative des limites la wilaya de Guelma  
**Source :** PDAU Guelma

La wilaya de Skikda au Nord-Ouest. -Du point de vue administratif, la wilaya de Guelma se subdivise en 10 daïras, totalisant 34 communes dont 07 urbaines, 12 semi-urbaine et 15 rurales.

#### 1-3 Historique et évolution de la ville de Guelma :

##### **L'ancienne ville**

La ville de Guelma existée dans l'histoire ancienne, elle a connu plusieurs civilisations telle que la civilisation romaine, Byzantine, Numide et la civilisation arabo-musulmane.

<sup>8</sup> PDAU : Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme

### La période de la colonisation : Caractérisé par

- le tracé régulier en damier.
- La zone ou se trouve les autochtones situer au nord-ouest de l'ancienne ville le reste sont occuper par les Français.
- Cette ancienne ville était entourée par un grand mur qui joue le rôle de protection et sécurité.
- Le type d'habitat dans cette époque est l'habitat colonial (modèle européen mélangé ave le style traditionnel locale)

### Guelma 1956-1963 :

- Dans cette époque le tracer est irrégulier la barrière d'oued Skhoun est disparue.
- Il ya une extension mineure ver le nord-ouest la se ou se trouve ma naissance de l'habitat individuel illicite qui est la seule type d'habitat construire.

### Guelma 1963 1977 : cette époque caractérisée par

L'apparition des soles d'agricultures qui situer au nord-est/sud-est et Djebel Halouf dans l'ouest de Guelma comme nouvelle barrière.

- Il ya des extensions vers tous las cotés.
- La naissance de 2 types l'habitat collectif et individuel.

### Guelma 1977 1997 :

- Le tracer est régulier.
- Barrière des soles d'agricultures au nord-est.
- Extension majeure vers le sud et extension mineure vers nord-ouest.
- Types d'habitat ets individuelle

### Guelma aujourd'hui :

- Extension majeure vers le sud et extension mineure vers le nord-est.
- Le type de l'habitat collectif.

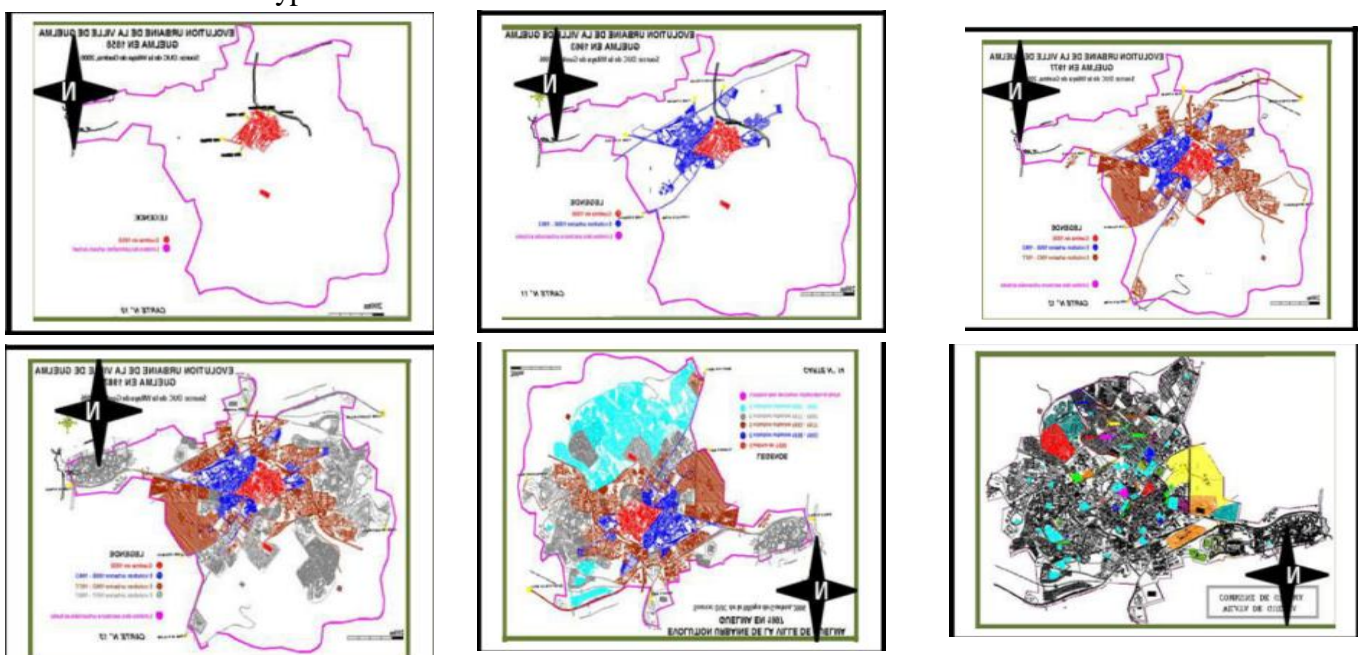


Figure N°3 : cartes représentatives de l'évolution historique de la ville de Guelma

Source : PDAU Guelma

## **1-4 les caractéristiques de la wilaya 9:**

### **1-4-1 Climatologie et ensoleillement :**

#### **La climatologie :**

Le territoire de la Wilaya se caractérise par un climat subhumide au centre et au Nord et semi-aride vers le Sud. Ce climat est doux et pluvieux en hiver et chaud en été. La température qui varie de 4°C en hiver à 35.4°C en été est en moyenne de 17,3°C.

#### **La température :**

Le facteur de la température de l'air a une grande influence sur le bilan hydrique du fait qu'il conditionne l'évaporation et l'évapotranspiration réelles.

La courbe de température montre que le maximum des températures est atteint en juillet 34.94°C, alors que le minimum est observé en janvier avec une valeur de 10.08°C la température moyenne annuelle est de l'ordre de 24.07°C.

#### **L'humidité relative de l'air :**

L'humidité au niveau de la région de Guelma montre une variation rapide durant la période diurne qui chute pendant la matinée, et qui reprend entre 13 et 16h, qui s'accroissent entre 16 et 18h.

### **1-4-2 Potentialités naturelles<sup>10</sup> :**

**Potentialités agricoles** : D'une vocation essentiellement agricole, la Wilaya de

Guelma recèle un important potentiel, à savoir :

- Surface agricole totale (SAT) : De 264.618 ha, soit 71,77 % de la superficie totale.
- Surface agricole utile (SAU) : De près de 187.338 ha soit 50,81 % de la superficie totale de la Wilaya et 70,80 % de la S.A.T. ainsi, le ratio S.A.U est de près de 0,36 ha/habitant, alors que celui enregistré au niveau national est de 0,3 ha/habitant.
- Une superficie de pacages et parcours : 50.875 ha, soit 13,80 % de la superficie totale de la Wilaya et 19,23 % de la SAT
- Terres improductives : 26.405 ha, soit 7,16 % de la superficie totale de la Wilaya et 9,93 % de la S.AT.
- Superficie irrigable : Près de 17.343 Ha, soit 9,26 % de la SAU (elle peut augmenter, à long terme, pour atteindre 26.000 ha, soit 13,88 % de la SAU avec la mise en service totale du périmètre irrigué et les autres projets de

---

<sup>9</sup> Duc de la wilaya de Guelma

<sup>10</sup> PDAU Guelma





- Eaux superficielles : 57,78 millions m<sup>3</sup> se répartissant comme suit :
  - Barrage de Bouhamdane : 185 millions m<sup>3</sup>.
  - Barrage de Medjez-Beggar (Ain Makhoulf) : 2,86 millions m<sup>3</sup>
  - Retenue de Guefta (Nechmeya) : 0,44 million m<sup>3</sup>
  - Un important nombre de retenues collinaires (16) : 0,51 million m<sup>3</sup>.

#### ***1-4-4 Potentialités montagneuses :***

La géographie de la région se caractérise par un relief très diversifié, offrant des sites et des paysages naturels d'une beauté exceptionnelle et d'une richesse naturelle inestimable par la multitude des espèces végétales et animales, qui peuvent être exploités. Parmi les sites naturels et les paysages les plus importants, il y a lieu de citer

**Djebel Mahouna** : <sup>12</sup>il culmine à 1411 m d'altitude par rapport au niveau de la mer, on y trouve le forêt récréatif de Mouna, un paysage forestier très riche et très varié et qui s'étendent sur environ 1055ha.



**Figure N°5** : Image représentatif de montagne de Mahouna

**Source** : conservation des forêts Guelma



**Figure N°6** : Image représentatif de montagne de la mahouna oued charef

**Source** : conservation des forêts Guelma

**Djebel Announa**<sup>13</sup>: il culmine à 961 m d'altitude par rapport au niveau de la mer, elle comporte une richesse culturelle très importante « les vestiges romains thibilis » patrimoine classé



**Figure N°7** : Image représentatif de montagne de Sallaoua Announa

**Source** : conservation des forêts Guelma



**Figure N°8** : Image représentatif de thibilis Sallaoua Announa

**Source** : conservation des forêts Guelma

<sup>12</sup> Commune de bendjerah

<sup>13</sup> Commune de Sallaoua Announa

### **La cascade « hammam debagh<sup>14</sup> » :**

**La cascade de Hammam debagh est l'une des**  
grandes attractions de la wilaya de Guelma,

**L'insolite « Cascade pétrifiée », constitue un**  
Site pittoresque merveilleux de réputation, se situe  
15 km de la ville de Guelma au -est de l'Algérie et  
est une des nombreuses stations de cette région



**Figure N°9 :** cartes représentatives de  
La cascade de Hammam debagh

**Source:** <https://www.google.fr/#q=hamam+debagh+guelma>

### **2- Conclusion :**

Guelma dispose d'atouts indéniables pour se faire une destination attractive et durable, la wilaya de Guelma est marquée par une richesse environnementale et naturelle, montagneux, forestiers très importants particuliers. Peut animer et rendre Guelma un pôle d'attractivité. Donc comment GUELMA peut- elle se positionner aux futures, en valorisant ses richesses naturelles avérées dans le domaine des activités culturel et loisir ?

---

<sup>14</sup> Commune de hamam debagh

***CHAPITRE II : LE DIAGNOSTIC  
TERETORIAL, LE SCENARIO, LE  
PROGRAMME D'ACTION***

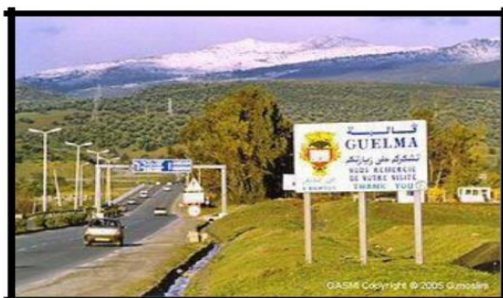
# 1. Le diagnostic de la ville de Guelma :

## 1-1 Élaboration du diagnostic :

Un diagnostic rétrospectif et prospectif portera sur, le fonctionnement spatial, et urbain (urbanisme), les infrastructures de (culture, loisir), déplacement, la démographie (la population).

## 1-2 Potentialité culturelle :

- Guelma se situe au cœur d'une grande région agricole entourée d'une diversité de paysages présentant un haut niveau de naturalité : vergers, forêts et des montagnes (Maouna ; dbegh ...) qui offrent les meilleures opportunités du bien-être et de détente



**Figure N°01 :** représente la naturalité à Guelma

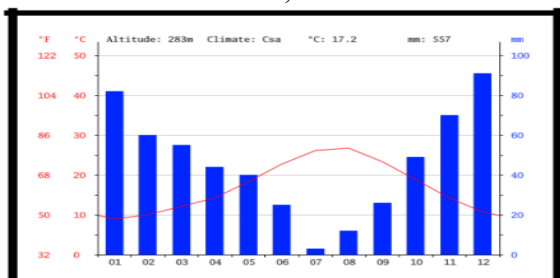
**Source :** PDAU Guelma



**Figure N°02 :** représente une partie agricole à Guelma

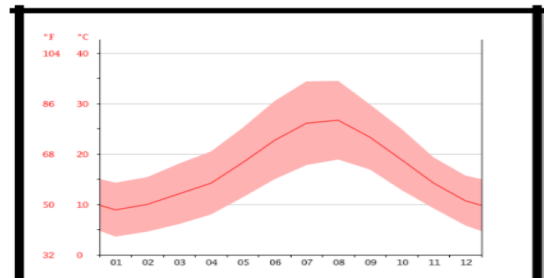
**Source :** PDAU Guelma

- La commune de Guelma est exposée à un climat continental, avec une température moyenne de 17°. Elle est comprise dans l'étape bioclimatique subhumide, l'hiver y est froid et humide, l'été est chaud et sec .



**Figure N°03 :** représente le diagramme climatique de Guelma

**Source :** <https://fr.climate-data.org/region/1151/>



**Fig Figure N°04 :** représente la courbe de température de Guelma

**Source :** <https://fr.climate-data.org/region/1151/>

## **Djebel Mahouna**

## **Djebel Announa**





### la cascade « hammam bebagh »



### théâtre antique romain



#### 1-2-1 Constat

La zone de Guelma très riche en matière de site archéologique et aussi des sites naturels et thermaux (Maouna ; dbegh ; Announa; théâtre antique romain...), sa situation de ville représente carrefour entre deux métropoles que sont Constantine et Annaba.

#### 1-2-2 Enjeux

1/Préserver les zones naturelle et archéologique, thermal, et augmenter sa valeur tourisme culturelle.

2/Faire profiter la wilaya de cette situation dans plusieurs secteurs

3/Créer des projets a potentialité culturelle.

#### 1-3 Situation démographique et économique

La population totale de la wilaya est estimée à 460.918 habitants, soit une densité de 125 hab. /km<sup>2</sup> et la ville de Guelma est 144 000 hab.

Communes	Population		Pop	POP 2011	Pop
	1987	1998	2008		2015
<b>Guelma</b>	85209	110461	120847	<b>126753</b>	<b>144000</b>

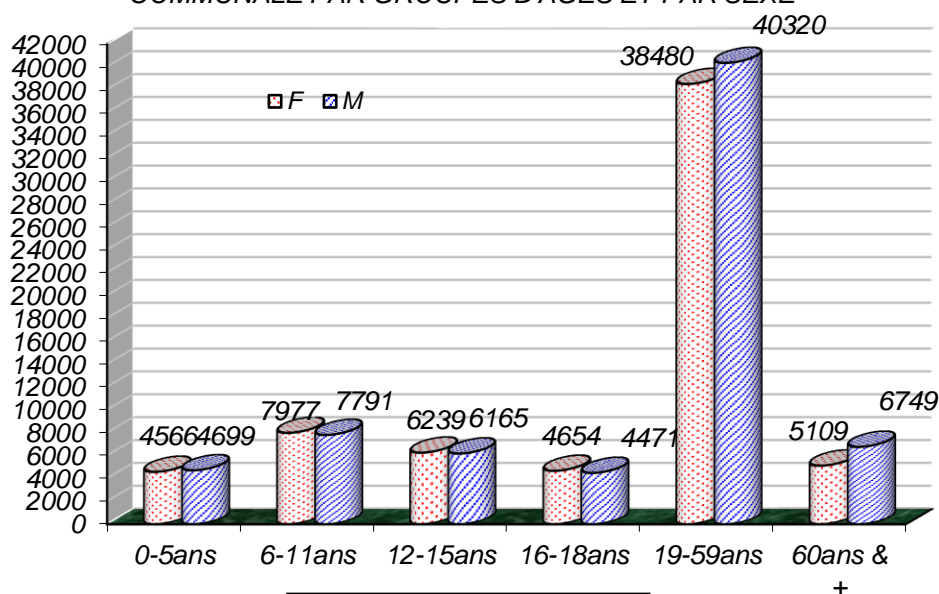
**Tableau N°01 : La population de Guelma**

**Source : PDAU Guelma**

DISPERTION	POP EN AGE ACTIVE	POP ACTIVE	POP OCCUPÉE	POP EN CHÔMAGE	TAUX ACTIF	TAUX OCCUPE	TAUX CHÔMAGE
<b>ACL</b>	<b>78009</b>	<b>45650</b>	<b>24797</b>	<b>20852</b>	<b>58.45</b>	<b>31.75</b>	<b>26.70</b>
<b>ZONE ÉPARSE</b>	<b>790</b>	<b>445</b>	<b>243</b>	<b>202</b>	<b>56.28</b>	<b>30.76</b>	<b>25.52</b>
<b>COMMUNE</b>	<b>78799</b>	<b>46094</b>	<b>25040</b>	<b>21054</b>	<b>57.37</b>	<b>31.26</b>	<b>26.11</b>

**Tableau N°02 : Le TAUX CHÔMAGE**

**Fig Figure N°05 REPARTITION DE LA POPULATION COMMUNALE PAR GROUPES D'AGES ET PAR SEXE**



Source : PDAU de Guelma

### **1-3-1 Constat**

- Population jeune potentielle de la force de travail (52 %-personnes 20-44 ans, population en âge d'activité)
- Le taux accroissements de population =2,5%
- Niveau de chômage élevé notamment chez les jeunes (taux de chômage de **26.70%**).

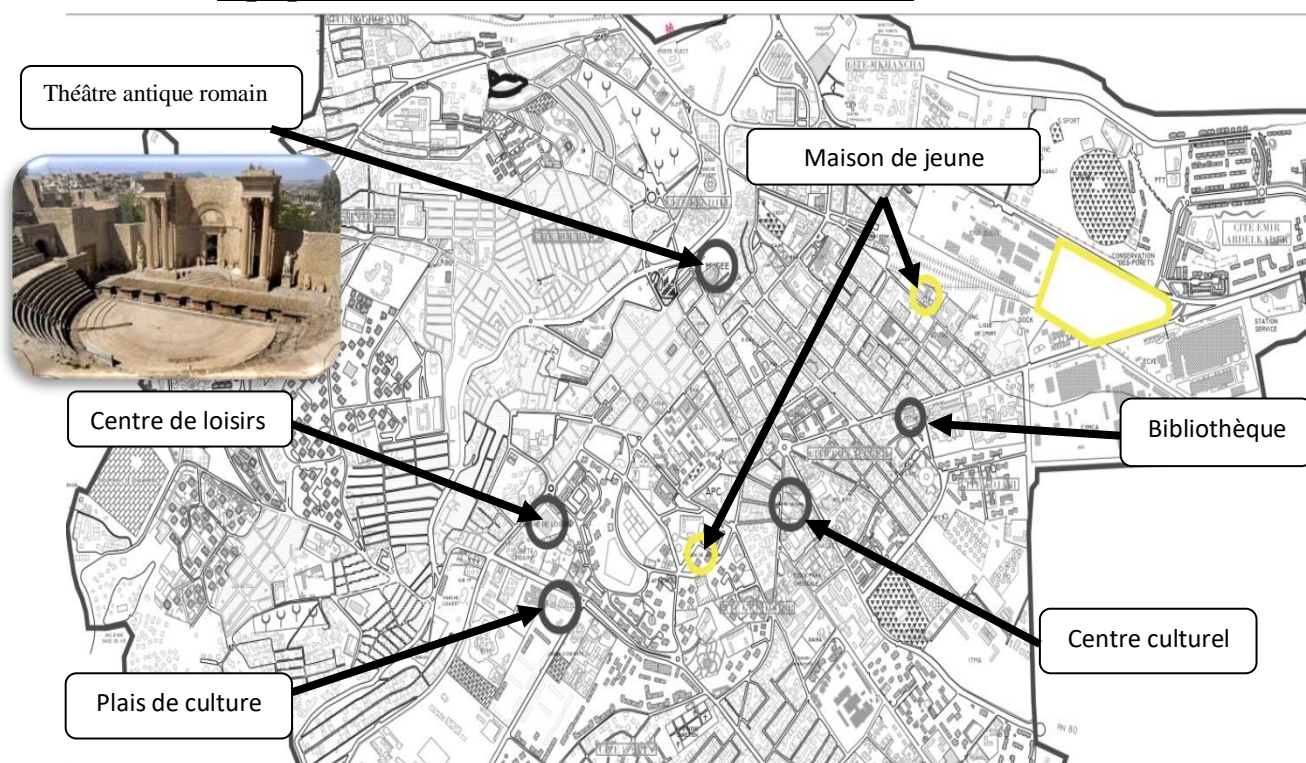
### **1-3-2 Enjeux**

1/Augmenter l'offre en matière d'équipement culturel et de loisir dans la ville pour les différents groupes d'âge et les différentes catégories.

2/Rendre le loisir culturel durable et valable pour les générations futures.

3/ réduire le taux de chômage par création des nouvelles offres d'emploi dans le domaine de tourisme culturel et loisir culturel.

## 1-4 Équipement culturel : centre-ville de Guelma



**Figure N°06 :** Schéma Représente l'Infrastructure de culture-Ville De Guelma-

**Source :** Traitement personnel

En matière de culture, la Ville de Guelma est dotée de quelques Infrastructures culturelles, ces derniers visent à améliorer le confort de vie des habitants.

Parmi ces infrastructures en distingue (01 musée, 01 Centre de loisirs, 01 plais de culture ,01 Centre culturel, 01 Bibliothèque ,02 Maisons de jeune)

### 1-4-1 Constat

- Il existe des équipements culturels, mais manque de plusieurs activités culturelles comme (danse, cinéma, musée, médiathèque...).
- Concentration des équipements aux niveaux de centre de centre-ville.
- Dégradation des sites historiques et culturels comme le Théâtre antique romain
- Pas de (cinéma, médiathèque, musée, centre culturel islamique).

### 1-4-2 Enjeux

1/Enrichir les activités culturelles par de nouveaux équipements.

2/Cree des équipements de proximité du centre.

3/Animer le secteur de loisir culturel par une programmation riche en événements touchant toutes les tranches d'âge.

## 2. Principaux enjeux et objectifs:

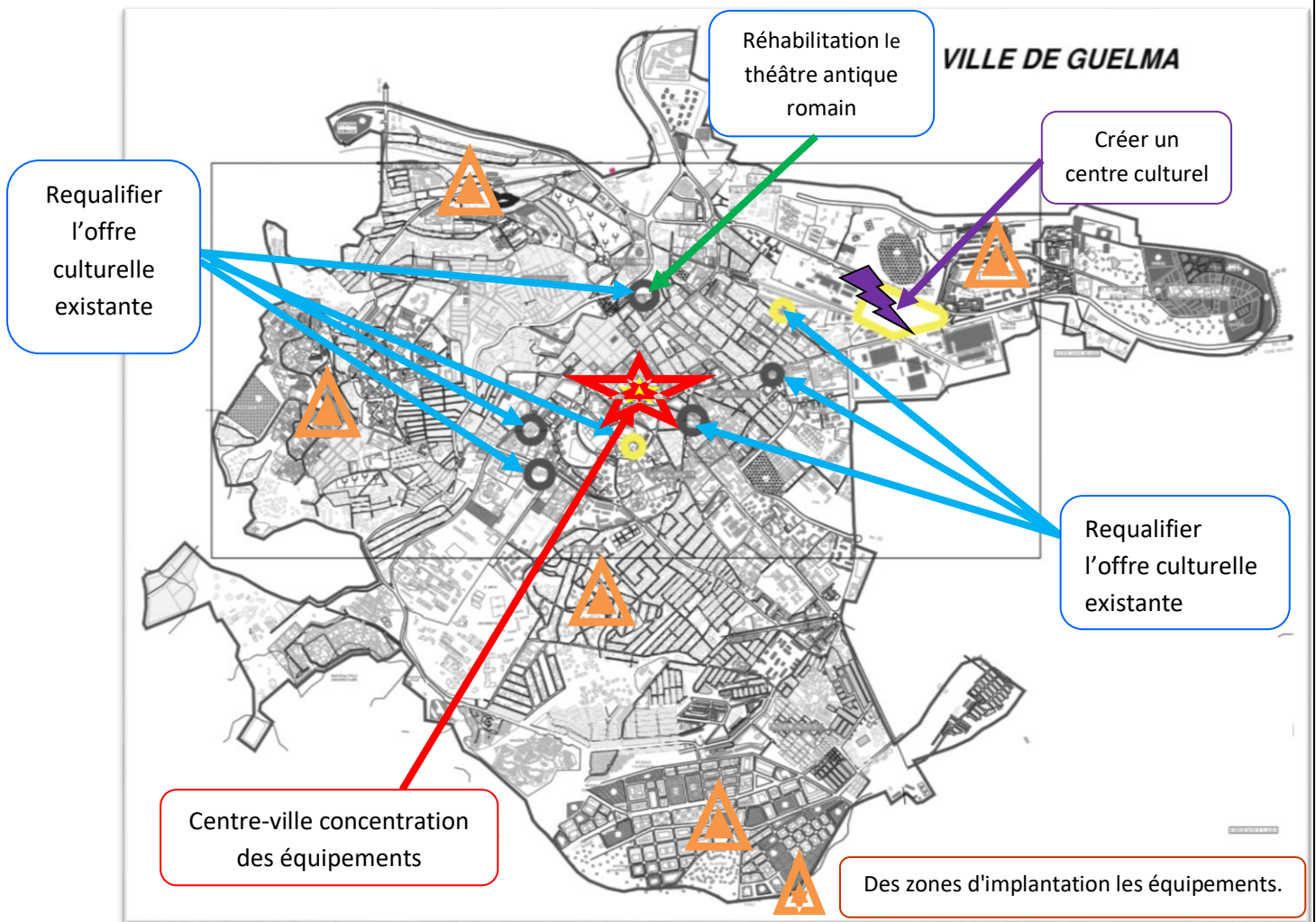
Thématique	Enjeux	Objectif
<b>SITUATION</b>	- Faire profiter la wilaya de cette situation dans plusieurs secteurs	- Maximiser le Profit de la zone stratégique.
	- Préserver les zones naturelle et archéologique, thermal et augmenter sa valeur tourisme culturelle.	- Préserver l'environnement patrimonial.
	- Créer des projets a potentialité culturelle.	- Augmenter Le Développement économique local.
<b>POPULATION</b>	- Augmenter l'offre en matière d'équipement culturel et de loisir dans la ville pour les différents groupes d'âge et les différentes catégories.	- Éliminer la discrimination social.
	- Rendre le loisir culturel durable et valable pour les générations futures.	- Loisir culturel durable à long terme pour les futures générations.
<b>ÉCONOMIE</b>	- Créer un partenariat privé – public	- Améliorer la qualité de services de loisir culturel.
	- Réduire le taux de chômage par création des nouvelles offres d'emploi dans le domaine de tourisme culturel et loisir culturel.	- Augmenter le taux d'emploi dans la ville.
<b>ÉQUIPEMENT S CULTURELS</b>	- Enrichir les activités culturelles par de nouveaux équipements.	- Créer une identité locale.
	- Créer des équipements de proximité du centre.	- Répondais a les besoins culturels de la population.
	- Animer le secteur de loisir culturel par une programmation riche en événements touchant toutes les tranches d'âge.	- Les échanges culturels nationaux ou internationaux.

**Tableau N°03:** tableau Représente Principaux enjeux et objectifs -Ville De Guelma-

**Source :** Traitement personnel



### 3. Scénario D'aménagement



**Figure N°7** : Schéma Représente le scénario proposé

**Source** : Traitement personnel

#### **Programme d'action**

- 1/ créer des équipements de proximité pour les quartiers qui entourent le centre-ville.
- 2/Réhabilitation les équipements existants (théâtre antique romain).
- 3/ créer Centre culturel islamique.
- 4/ créer un centre culturel avec un programme riche en matière de loisir.**
- 5/ créer Des plusieurs évènements culturel et artisanal.
- 6/Créer un lien entre ces équipements et les sites archéologiques
- 7/ créer un (cinéma, médiathèque, musée).

#### **4. Conclusion :**

Le but principal de ce scénario, c'est d'arriver à renforcer l'attractivité culturelle dans la ville de Guelma pour réduire la pression exercée sur le secteur de loisir.

# ***CHAPITRE III : LA PROGRAMMATION***

### 1. Introduction :

Dans ce chapitre nous allons élaborer un programme afin de matérialiser la qualité des Espaces leur fonctionnement et l'agencement.

Après l'analyse des actions proposer l'une qui répond le plus sur notre problématique et qui met la ville en valeur et attractive dans le domaine loisir/culture. Notre projet architectural : **centre culturel avec un programme riche en matière de loisir** s'inscrit dans la logique de nos soucis majeurs.

### 2. Analyse des exemples :

### 3. Synthèse des exemples :

Exemple	Le Centre Pompidou	le nouvel équipement culturel	Centro Niemeyer	Palais de la culture
				
<b>Situation</b>	le cœur de Paris, sur le plateau de Beaubourg.	ville de Rennes (France)	les Asturies en Espagne	Annaba
<b>surface</b>	103 305 m2	6000 m2	44213 m2	15000 m2
<b>matériau</b>	La charpente métallique  Le béton armé  Le verre	une pyramide de verre dont la base est en hauteur, plantée dans le bloc de béton une grosse bulle noire, recouverte d'écailles en zinc	Le béton  Le verre  L'aluminium	Le béton armé  Le verre
<b>Programme</b>	-Niveau 0 Forum  -Niveau 01/02/03 Bibliothèque  -Niveau 04/05 MUSÉES  -Niveau 06 EXPOSITIONS	<b>Bibliothèque</b>  -une Cité des Sciences le  -Musée de Bretagne  -une salle des conférences  -un café	qui intègre les diverses manifestations artistiques et culturelles:  -Expositions -Musique -théâtre et danse -le cinéma  -le centre cinématographique de l'éducation -restaurant et bar	Salle de spectacle  Salle de projection  Salle polyvalente  Théâtre de verdure  Bibliothèque Théâtre de marionnette Musée

**Tableau N°01 :** représente les 4 exemples de centre culturel

### **Aspect urbain :**

Situation dans une zone attractive et l'implantation dans un endroit stratégique.

Le projet doit être facilement accessible la réussite du projet est en fonction de la pertinence de l'implantation dans le tissu urbain qui permettra de renforcer le coté culturel.

Le projet doit être à proximité des quartiers résidentiels et autres équipements structurants.

Le site doit être proportionnel au contenu de projet.



### **Organisation spatiale et fonctionnelle :**

La différenciation entre les espaces selon les usagers.

Liaison entre les différents espaces par de lieux de rencontre et circulation.

Modernité des techniques.

Regroupe l'ensemble des activités et services riches diversifiés.

### **Aspect architectural :**

L'utilisation de nouvelle technique et matériaux tels que le verre pour assurer la transparence, la luminosité.

Volumétrie symbolique.

Utilisation des matériaux et des formes architecturales suivant l'environnement pour bien s'intégrer.

### **Les mêmes fonctions :**

Exposition – Bibliothèque – Théâtre – Médiathèque – Formation

## **4. Programmation :**

«La solution est dans le programme...»Louis Isidore Kahn.

### **4-1 L'objectif de la programmation:**

- ❖ Définir les fonctions et les activités de l'équipement et leur hiérarchisation.
- ❖ Étudier les différents modes de relations fonctionnelles.
- ❖ Définir un schéma général d'organisation spatial du projet.
- ❖ Traduire le besoin en programme d'espaces et des surfaces.
- ❖ Établir le programme de base.

### **4-2 Type des usagers :**

#### **A/Usagers permanents**

Ce sont les travailleurs opérants aux différentes activités de l'équipement, les gestionnaires, services de maintenance...

#### **B/Usagers non permanents**

Ce sont les chercheurs libres, les collectivités locales, représentants de la société publics ou privés et autres personnes venues conclure de différents organismes

### **4-3 Les fonctions qu'abritera l'équipement :**

#### **A/ l'échange**

Échange direct: Accueil et orientation, Lieu de détente et de loisir Lieu d'affichage publicitaire

Échange indirect : Salle multifonctionnelle Exposition, Salle polyvalente Théâtre en plein air

**B/ Espaces documentations :** Bibliothèque publique Médiathèque

**C/ Innovation et créativité :** Ateliers Clubs, Activités de soutien ou support logistique

### **5. Identification des fonctions**

Fonction principale	Fonction d'accueil	permettre de recevoir, informer, et diriger les visiteurs et les utilisateurs.
	Fonction d'échange et de communication	constitue la fonction majeure du centre, pouvant accueillir des activités culturelles dédiées aux spectacles sur scène tels que théâtres, concert, opéra, cinéma, musique et danse.
	Animation et exposition	c'est une fonction d'intérêt attractif, de publication et de découverte des différents domaines culturels.
	Fonction de formation et d'enseignement :	elle comprend le public spatialisé et lui permettre l'acquisition des initiations et des savoir-faire et d'enrichir les compétences à travers des activités pédagogiques (éducation, apprentissage, observation, essai, répétition et imitation et l'évaluation) dans des espaces de travail bien adaptés.
	Documentation et recherche	L'espace où les individus trouvent par eux même les moyens d'élargir leurs connaissances acquises dans les différents domaines, il met à la disposition de ses utilisateurs une grande infrastructure de moyen permettant la manipulation et l'expérimentation.
Fonction secondaire	Détente et loisir	Dans le but d'assurer l'attractivité du projet, cette fonction vient renforcer l'ensemble des fonctions. Elle implique les activités de détente, de sport, de jeux, et de récréation. Elle augmente la qualité des services proposés sur place.
	Commerce et service	des espaces de restauration et consommation aménagés en espace de repos et pour rendre l'équipement rentable on trouve les locaux commerciaux qui proposent des produits en relation avec l'art de scène.
	Gestion et coordination	cette fonction assure la gestion, l'organisation et la direction des différentes structures qui constituent l'équipement, administration, réunion et archiver.
	Technique	Elle englobe les activités de maintenance, stockage, les locaux de climatisation et de chauffage.
		<b>Tableau N°02 : représente Identification des fonctions</b>

## 6. Programme de base :

Réception contrôle et sécurité	Centre de documentation	Animation et spectacle	Exposition	Formation/innovation et créativité	Service détente et loisir	Gestion et logistique
	Bibliothèque	Salle de spectacle	Exposition	Formation artistique	Salon de thé	administration
	*Salle de lecture	spectacle multifonction	temporaire	et artisanal	/cafétéria	*Accueil et réception
	*Rayonnage et *stockage	*Accueil		*Les ateliers de travail	*Salle de consommation	*Bureau directeur
	*Espace de travail en groupe	*Gradins		*Réception et bureau responsable	*Espace de préparation	*Bureau secrétaire
	*Service de prêt	*Scène			*stockage	*Salle de réunion
		*Salle de répétition				*Archive
		*Stockage				*archive
		*Espace maintenance				
	Médiathèque *Salle de projection *Projection individuelle *Salle d'internet	Salle polyvalente  Théâtre plein air	Exposition permanente *Espace d'exposition *contrôle *Dépôt	Formation musicale *Salle des instruments *Salle de cours *Espace documentation *Stockage *Réception et *bureau responsable	commerce *boutique *librairie  Club et association	Locaux techniques *Groupe électrogène *Climatisation *transformatrice  Ateliers de maintenance et stockage

**Tableau N°03 :** représente le Programme de base

### 7. Programme surfacique :

Fonction	Espace	Surface (m <sup>2</sup> )	Nombre	Surface total (m <sup>2</sup> )
ADMINISTRATION	Directeur	30m2	1	235 m <sup>2</sup>
	Secrétariat	20m2	1	
	Salle de réunion	40m2	1	
	Comptabilité	20m2	1	
	Gestion	20m2	1	
	Personnel	20m2	1	
	recherche	20m2	1	
	Archives	50m2	1	
	Sanitaire	15m2	1	
HALL	accueil, information, bureau d'inscription, exposition guichet, sanitaire			300-500 m <sup>2</sup>
SALL DE SPECTACLE	hall d'accueil.	100 m2	1	1300 m2
	-Cafétéria.	200 m2	1	
	-Scène.	275 m2	1	
	-Salon d'honneur.	50 m2	1	
	-Loges individuelles.	3 m2	8	
	-Loges collectif.	45 m2	1	
	-guichet	35 m2	1	
	-Salle des répétitions musiciennes.	60 m2	1	
	-Salle des répétitions acteurs.		1	
	-Directeur de scène	60 m2	1	
	-salle de commission	80 m2	1	
	-sécurité	10 m2	1	
	-Dépôt générale	80 m2	1	
	Sanitaire	15 m2	1	
ANIMATION .SPECTACLE	<b>Salle de cinéma : 2 salles de 145 places</b>			710 m2
	-guichet	35 m2	1	
	-Salle des grands	225 m2	1	
	-Ecran	30 m2	1	
	-Foyer	200 m2	1	
	-Sanitaire	20 m2	1	

FONCTION DIDACTIQUE	<b><u>1-bibliothèque (adulte)</u></b>			
	salle de lecture	300m <sup>2</sup>	1	
	-salle de périodique	100 m2	1	
	-espace de prêt de consultation	100 m2	1	
	-salle pour chercheur	90 m2	1	
	-boxe individuel	3 m2	8	
	-bureau responsable	16 m2	1	
	-sanitaire			
	<b><u>2-bibliothèque (enfants)</u></b>			
	Salle de lecture	150 m2		
	Heure de conte	80 m2		
	Atelier d'exposition	100 m2		
		16 m2		



	exposition vandales	60 m2	1	
	exposition préhistoire	60 m2	1	
	Atelier de restauration	100 m2	1	
	Atelier entretien et maintenance	100 m2	1	
	Vestiaire	45 m2		
	Sanitaire			
<b>JEUX ET SPORTS</b>	-Loisir accueil	30m2	1	420 m2
	-Foyer	40m2	1	
	-consigne	50m2	1	
	-salle de billard	100m2	1	
	-club jeux de société	50m2	1	
	-club de jeux d'échec	50m2	1	
	-jeux électroniques	50m2	1	
	-B. technique	30m2	1	
<b>COMMERCE ET CONSOMMATION</b>	<b>Boutiques</b>			150 m2
	-libraire	30 m2	1	
	-Tabac+journaux	30 m2	1	
	-Fleuriste	30 m2	1	
	-taxi phone	30 m2	1	
	-article de sports	30 m2	1	

**Tableau N°04** : représente le Programme surfacique

**Total : 8700 m2**

## 8. Conclusion :

Nous avons orienté notre travail de recherche à partir de données théoriques ainsi que d'exemple et pratiques à travers notre investigation sur terrains afin de déterminer de prime abord le programme final fonctionnel et surfacique, les différentes recommandations qu'a besoin le centre de loisirs culturel, ainsi que l'organisation spatiale.

- ❖ L'élaboration d'un programme caractérisé par la souplesse des rapports entre les espaces qu'il identifie.
- ❖ La participation à la lisibilité fonctionnelle du projet.
- ❖ La mise en relation des fonctions compatibles et complémentaires afin de participer à la flexibilité globale du projet.
- ❖ L'harmonisation des fonctions et des proportions surfaciques et spatiales entre les différentes activités de l'équipement.
- ❖ La réponse aux exigences fonctionnelles d'un équipement ouvert au grand publique, notamment en ce qui concerne les espaces d'accueil et de circulation.
- ❖ L'accompagnement du programme ludique qui caractérise le projet, par une somme d'espaces de culture et de loisir, afin de faire de cet équipement un lieu fréquenté, aussi bien, pour sa qualité d'espace.

## **PARTIE III : L'ETAT DE L'ART**



# ***CHAPITRE I : ANALYSE DU TERRAIN***

## **1. Introduction :**

Un édifice est un micro de la trame urbaine, c'est-à-dire qu'en plus de ses propres besoins, il doit satisfaire les exigences urbanistiques d'un tout.

En effet, un centre de loisirs culturel à l'échelle régional qui porte une symbolique concrétisée par une localisation judicieuse dans le tissu urbain, et par un traitement architectural censé lui conférer un rôle important et attrayant dans la ville.

## **2. Critères pour le choix**

La réussite du projet est en fonction de la pertinence d'implantation dans un tissu urbain qui permettra l'implantation d'une entité culturelle.

Parmi ces critères on site :

### **2-1 La capacité d'accueil**

Amènera des activités susceptibles de données des valeurs culturelles pour des populations enquêtes de la vie urbaine

### **2-2 Accessibilité**

L'accessibilité du projet est assurée par des voies garantissant une fluidité et un accès directe au site d'intervention

### **2-3 La visibilité**

Le centre culturel doit être toujours perçu comme l'un des éléments structurants de la ville

### **2-4 Environnement urbain**

Environnement existant et celui projeté est essentiellement composé par l'habitation a 80% individuelles plus des équipements et des logements collectifs jouxtant le future centre culturel

L'affluence sera certainement importante par l'ensemble des habitations et des activités existantes

## **3. Présentation des sites :**

Après avoir analysé la ville de Guelma j'ai pu ressortir par trois assiettes susceptibles d'accueillir mon projet :

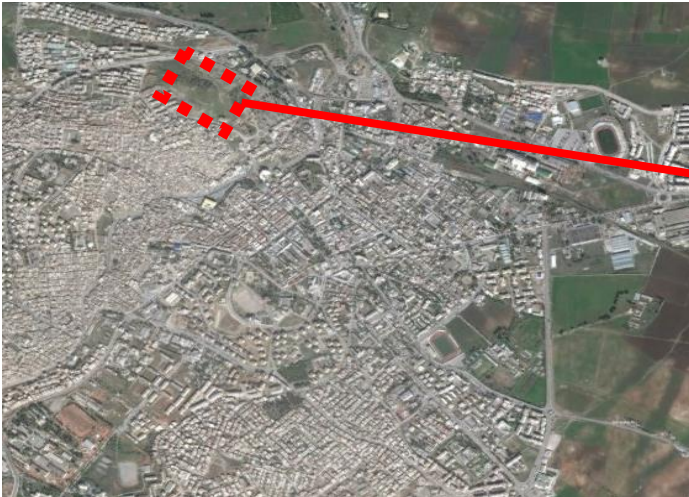


**Figure N°1 :** représente la carte des terrains d'intervention

### **3-1 Analyse de terrain N01 :**

#### **3-1-1 Présentation du site :**

Notre site se localise au nord de la ville de Guelma (extension POS nord) à 1.5 km du centre-ville à la proximité de centre-ville.



**Figure N°2 :** représente la situation de terrain n°1

#### **3-1-2 Les limites de notre site :**



**Bureau de main d'oeuvre**

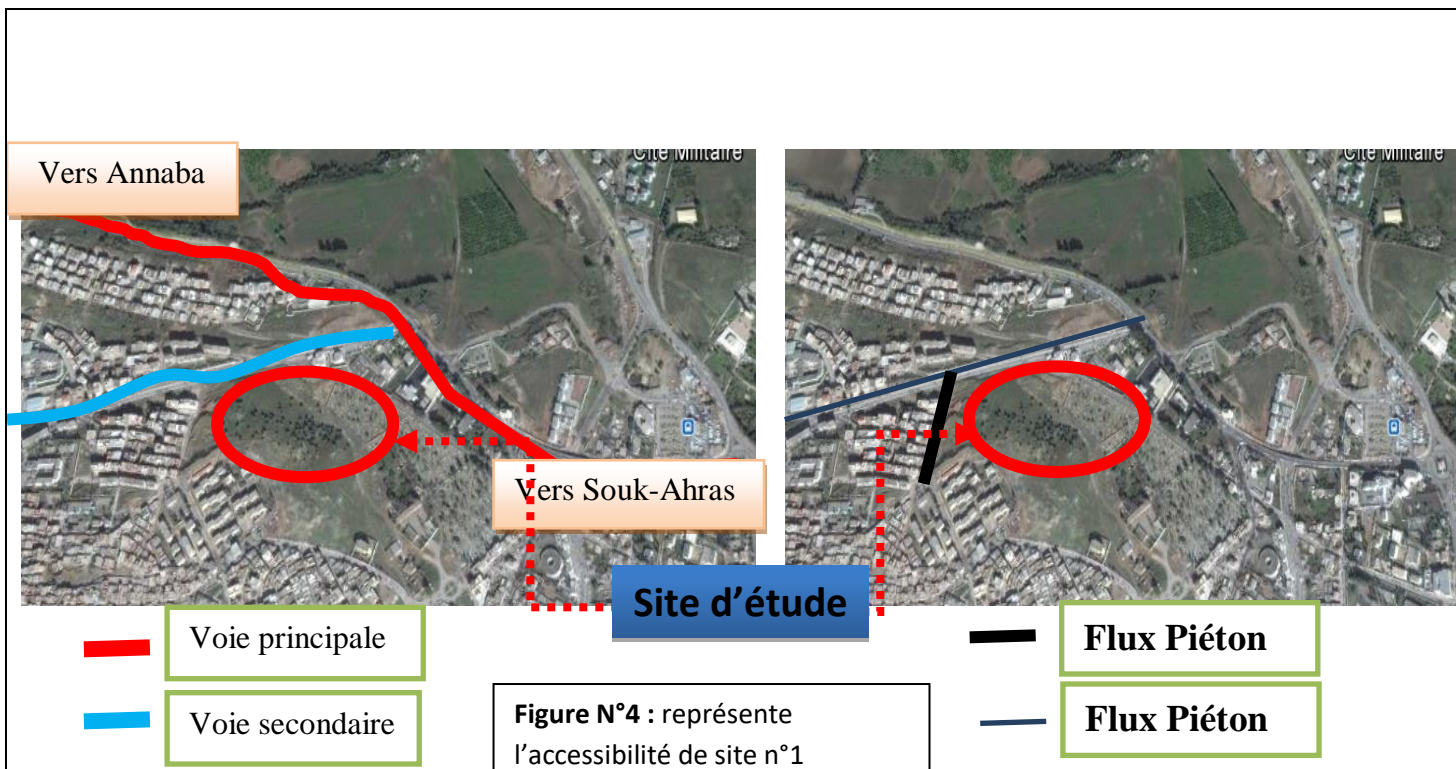
**Figure N° 3 :** représente les limites de site n°1

#### **3-1-3 Accessibilité :**

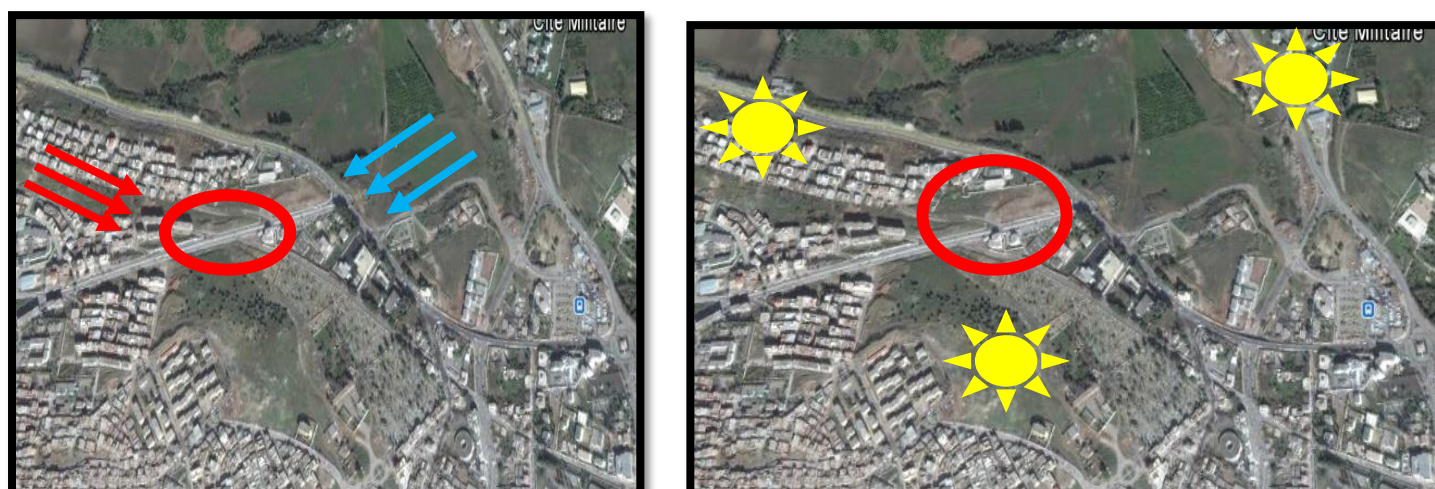
Notre terrain est accessible d'après la route nationale 20 vert Souk-Ahras de l'est et vert Annaba de l'Ouest, et d'après 2 voie secondaire la première jointre la route national 20.

Donc l'accessibilité est assure de toute les côtés ce qui permet d'évité la circulation.





### 3-1-4 Etude climatologique :



### 3-2 Analyse du terrain N02:

#### 3-2-1 Critères du choix du terrain :

- ✓ On a remarqué que le terrain est situé dans un endroit stratégique et intermédiaire de la route nationale RN20 et RN21 où il y' a un grand flux mécanique, le site sera en mesure de maximiser le captage des différents flux d'usagers, voire de générer de nouveaux flux. il offre une forte qualité visuelle et spatiale surtout la vue univers

### **3-2-2 Présentation des terrains :**

Le terrain se situe au nord-est de la ville, le 1<sup>er</sup> c'est un site vierge juste à côté de l'usine de sucre.

Il est délimité par :

- *AU NORD* : stade soudani Boudjamaa
- *AU SUD* : l'usine Sonacome et des constructions de la gare
- *À l'est* : l'usine de céramique, cité frère Rahabi
- *À l'ouest* : l'usine de sucre



**Figure N°6** : représente la situation de terrain n°2

### **3-2-3 Accessibilité au terrain :**

Le terrain d'étude bénéficie deux accès :

- À nord : la Route Notionnel 20 (route Ben Gousem)
- À l'est : Rue Said Boumaaz



**Figure N°7** : représente l'accessibilité de site n°2

Donc notre terrain bénéficie une bonne accessibilité de circulation mécanique

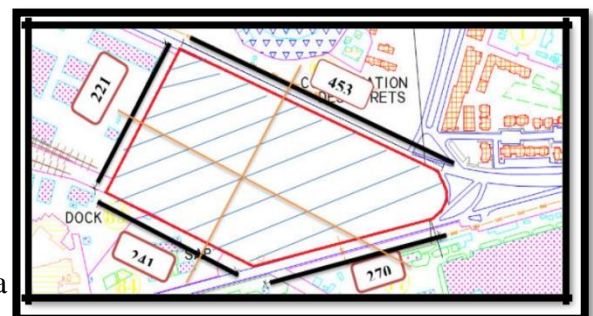
### **3-2-4 L'environnement immédiat :**

Le terrain est limité par des barrières artificielles : qui se trouve dans un lieu urbanistique qui contient :

- le stade Souidani Boudjamaa
- l'usine de sucre et de céramique
- L'usine de sonacome et limonaderie Bouka

### **3-2-5 La morphologie de terrain :**

- *LA FORME* : trapézoïdale
- *LA SURFACE* : la surface foncière est de : 7 Ha



**Figure N°8** : représente La morphologie de terrain



### 3-2-6 Étude climatique :

#### Les vents dominants et l'ensoleillement :

Les vents prédominants à Guelma sont d'une vitesse moyenne qui varié de 1.46 à 2m/s sa direction sont orienté aux Nord-est (vents froids) et sud-ouest (vents chauds)

Le terrain-bénéfice d'une très bonne exposition aux rayons solaires et un bon obstacle contre les vents.

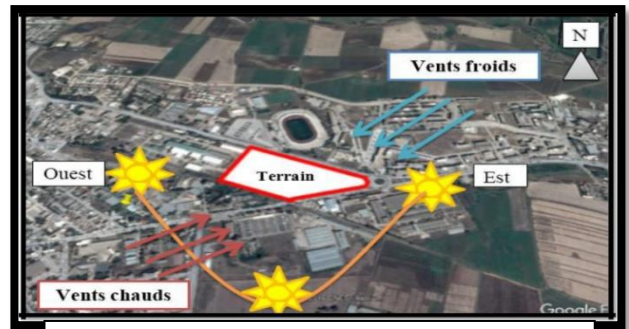


Figure N°9 : représente Étude climatique

### 3-2-7 La topographie du sol :

- Le terrain est constitué d'un terrain de pente léger et presque plat avec une hauteur de 244 m et de distance de 204 m. La pente max : 1.4 %

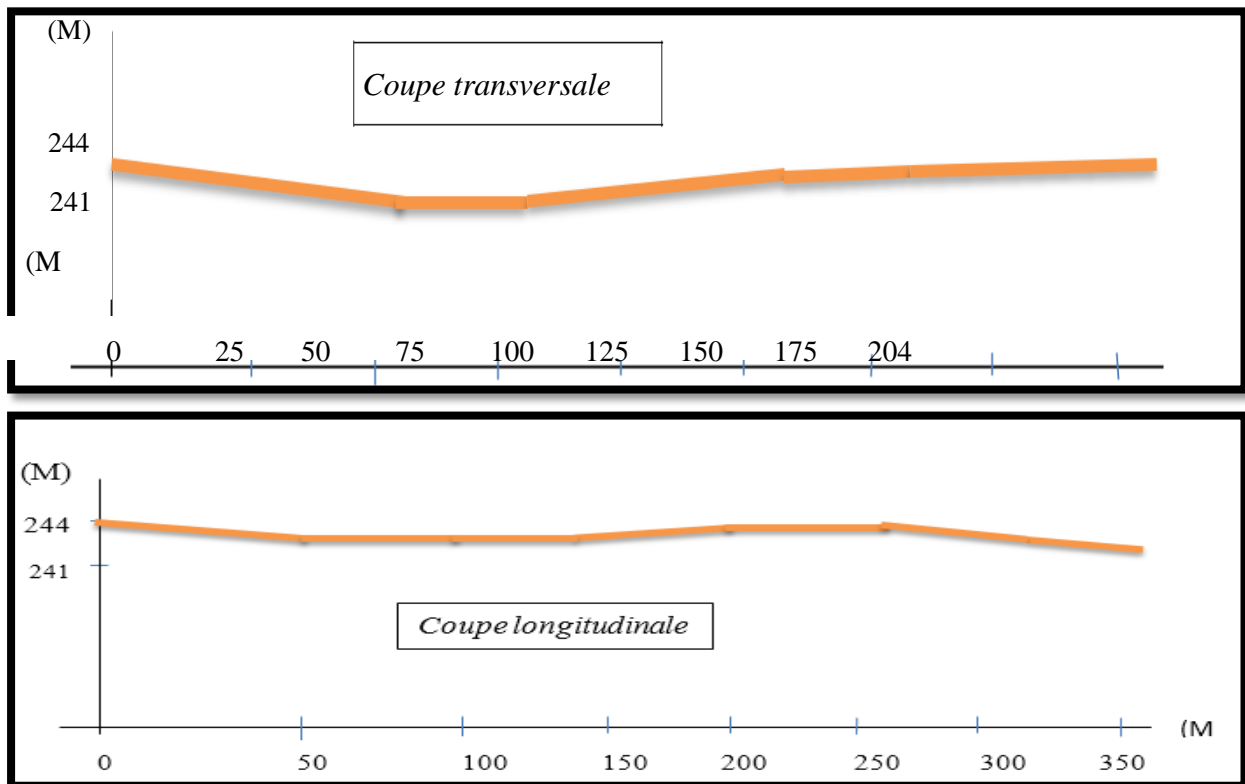


Figure N°10 : représente La topographie du sol

### 3-2-8 Nature juridique :

- La nature juridique du terrain est de Propriété public de l'état.

### 3-3 Analyse de site terrain N03 :

#### 3-3-1 Présentation du site :

Notre site se localise au sud de la ville de Guelma (cité Guehdoure) à 0.5 km du centre-ville à la proximité de centre-ville.

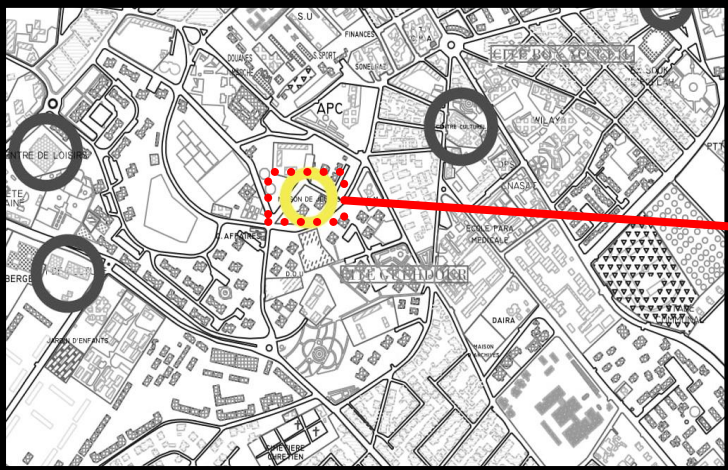


Figure N°11 : représente la situation de terrain n°3

#### 3-3-2 Accessibilité :

Le terrain est accessible par deux voix secondaire l'une qui vient du centre ville l'autre qui vient de quartier ELBATNI Et aussi par des voies piétonnes non trait

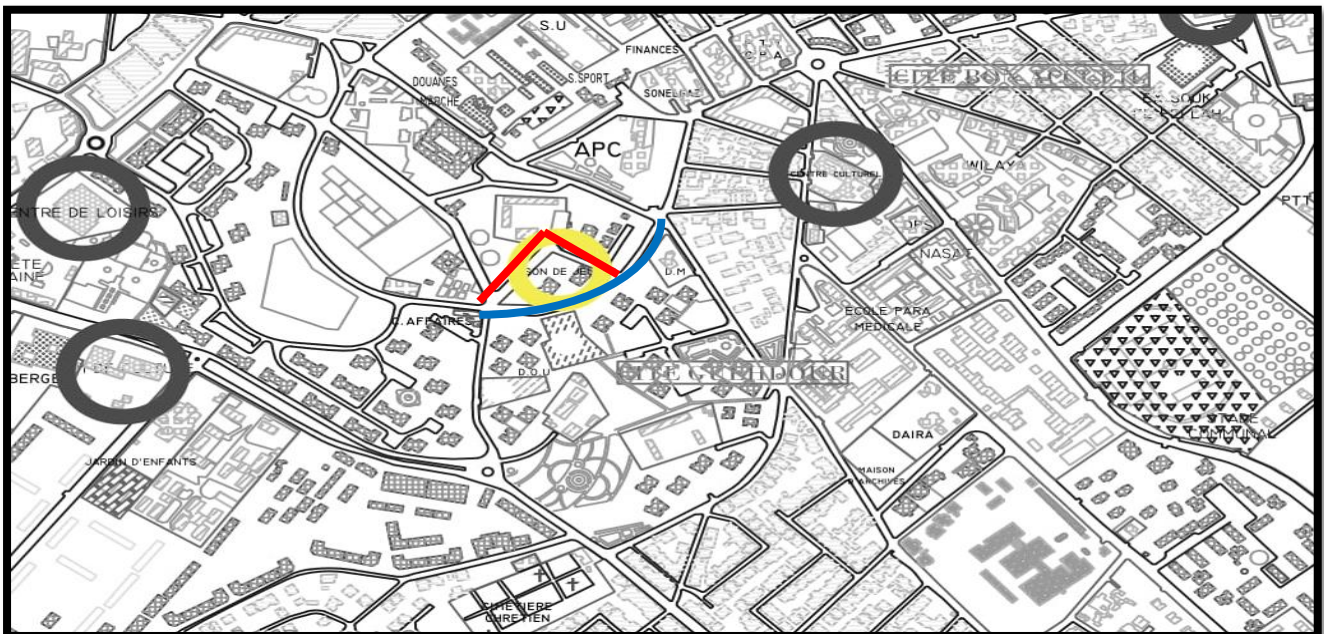


Figure N°12 : représente l'accessibilité de site n°3



### 3-3-3 Etude climatologique :

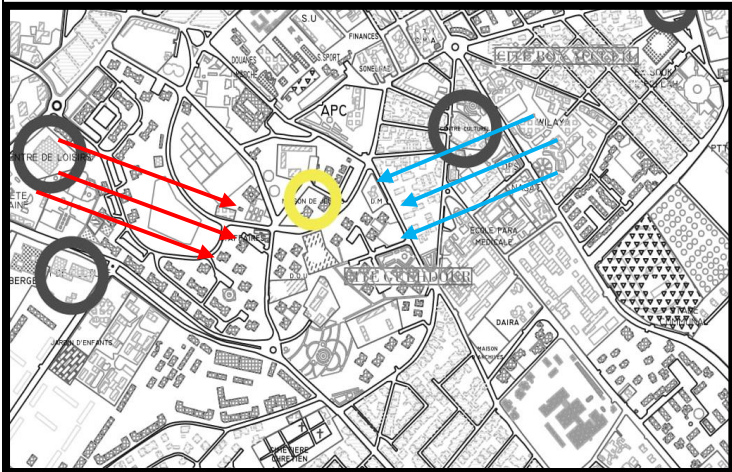


Figure N°13 : représente l'étude climatologique

### 3-4 Tableau comparatif des sites :

LES SITES	AVANTAGE	INCONVINION
SITE N°01	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accessibilité facile</li> <li>• Surface adoptée de projet</li> <li>• La pente</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proximité du cimetière</li> </ul>
SITE N°02	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accessibilité facile</li> <li>• Proximité des équipements</li> <li>• Une forte lisibilité</li> <li>• Proximité de centre ville</li> <li>• Situation stratégique</li> <li>• Surface adoptée de projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forme irrégulière</li> </ul>
SITE N°03	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proximité des équipements éducatifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Surface insuffisante</li> <li>• Faible lisibilité</li> <li>• Accessibilité difficile</li> <li>• La pente</li> </ul>

Après l'analyse des trois sites j'ai conclut que le site 02 offre plusieurs avantages par rapport à sa position:  
 - une vue panoramique vers le centre ville, donc une forte visibilité et lisibilité du terrain.

-il se situe dans 2 rues mécaniques aux dimensions généreuses et à proximité d'équipement éducatifs et au milieu d'un contexte urbain

- Situation dans une zone attractive et l'implantation dans un endroit stratégique.
- Le projet doit être facilement accessible la réussite du projet
- Le projet doit être à proximité des quartiers résidentiels et autres équipements structurants.
- Le site doit être proportionnel au contenu de projet.

Tableau N°1 : représente Tableau comparatif des sites



#### **4. Synthèse**

- le site accessible d'un plusieurs cote.
- Le site bien expose au soleil car l'environnement ne projette aucune ombre sur le site
- le site expose sur des vents défavorables.
- le site a une faible pente.
- présence des vues panoramique.

#### **5. Recommandations**

- trouve la bonne orientation de projet.
- la direction de l'accès de projet vert la route (visibilité).
- profiter le maximum d'ensoleillement et aussi les vents favorable.
- Faire une brise pour les vents défavorable et le bruit sonore (barrière végétale).

#### **6. Conclusion :**

Les données de notre terrain d'étude situé dans la ville de Guelma sont convenables avec les conditions de la réalisation d'un centre de loisirs culturel.

- le site accessible d'un plusieurs cote.
- Le site bien expose au soleil car l'environnement ne projette aucune ombre sur le site
- le site expose sur des vents défavorables.
- le site a une faible pente.
- présence des vues panoramique.

# ***CHAPITRE II : CONCEPTION ARCHITECTURALE***

## **1) Introduction :**

Dans ce chapitre on représentera une genèse basée sur des concepts et des principes architecturaux. Une telle démarche nous évite la gratuité du geste et assure une formalisation d'un ensemble architectural cohérent à toutes les contraintes.

En fin de cette partie, on représentera un dossier graphique avec descriptions techniques et technologiques.

## **2) Recommandation de conception :**

<b>Situation</b>	Se situe généralement à la périphérie de la ville.
<b>Accessibilité</b>	Bien desservi par le réseau routier, et les moyens de transport.
<b>Plan de masse</b>	Intégration en harmonie au site avec des formes fluides et organiques Occupation du sol : mise en valeur de l'espace nature -Intégration du projet au naturel.
<b>Forme</b>	Implantation éclatée avec des hauteurs réduites afin de Respecter l'échelle humaine.
<b>Fonctionnement</b>	-les activités aquatiques se situent au niveau du rez-de-chaussée, et ont une très grande relation avec l'extérieur. - Les niveaux supérieurs sont réservés aux autres fonctions (secondaires). - Une organisation spatiale claire avec une hiérarchisation des espaces (séparation des différentes fonctions).
<b>Fonctions</b>	Réparti en 3 grands pôles : ludique sportif et bien-être
<b>Matériaux et techniques bioclimatiques</b>	-l'utilisation de la charpente pour assurer les grandes portées. - Traitement de façades par le vitrage pour tirer profit de l'éclairage naturel et avoir un aspect de visibilité et de transparence. -L'utilisation des matériaux écologiques. -Recours aux performances énergétiques bioclimatiques.

**Tableau N°01** : Recommandation de conception

**Source** : Mémoire de master en architecture présenté par Meguenni 2015/2016

C'est à partir de là qu'on a pu définir les principes directeurs de notre conception qui servent de base et de jalons pour la bonne conduite du projet à son terme depuis la genèse jusqu'au plan de masse et aux détails techniques.

### **3) Genèse du projet :**

L'architecture se déploie dans le champ de préoccupation que l'on peut tenter de circonscrire, elle est le résultat de plusieurs composantes qui entrent en interaction et se combinent dans un espace. Le projet comme moyen de connaissance et de production doit se baser sur une idée capable de mettre en interaction le site d'intervention, le programme, et les références théoriques. Le projet doit aussi être pensé dans un contexte organisé par rapport aux exigences et s'inscrire dans un processus conceptuel.

#### **3.1 Principes et concepts :**

##### **3.1.1 La perméabilité :**

Elle assure la relation de l'équipement avec son environnement à travers ces différents accès (piéton et mécaniques) et les relations fonctionnelles entre les différentes entités internes. Elle peut se traduire aussi à travers les relations visuelles internes et externes de l'équipement.

##### **3.1.2 La fragmentation :**

La fragmentation permet d'avoir des entités différentes reliées entre elles, afin d'éviter l'effet de masse, et de faire les jeux entre plein et vide. Ainsi qu'assurer un bon éclairage est une meilleure aération des espaces.

##### **3.1.3 La centralité « articulation » :**

On peut définir l'aspect de la centralité comme un élément articulateur et organisateur, qui assure les différentes liaisons fonctionnelles et spatiales.

L'articulation rend le projet plus limpide et lui apporte une certaine profusion. L'espace central a pour but :

1. Le regroupement des usagers
2. La liberté du mouvement.
3. Le dégagement visuel.
4. La lecture rapide de l'espace.

### 3.1.3.1 La métaphore :

La métaphore consiste à désigner, une chose par une autre avec laquelle, elle entretient un rapport de ressemblance objective ou nom.

### 3.1.3.2 La transparence :

C'est la continuité visuelle et la fluidité entre les différents espaces à l'intérieur et l'extérieur découle dans l'utilisation des parois transparentes.

### 3.1.3.3 La transparence :

Concept découlant dans l'utilisation des parois transparentes, comme les murs rideaux, les baies vitrées pour créer une continuité visuelle (intérieur / extérieur).

## 4) Schéma de principe :

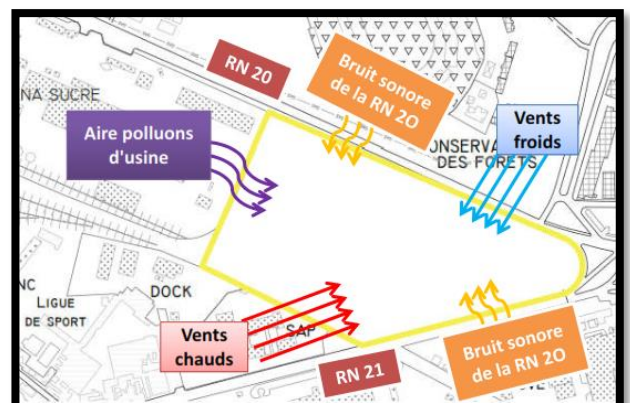
Eu regard à l'ensemble des caractéristiques du site, le schéma ci-après visera à orienter les concepteurs en termes d'implantation sur le site pressenti pour l'opération.

Notre projet va se développer selon plusieurs étapes pour aboutir à sa forme finale.

### 4-1 Les étapes :

Les étapes sont la matérialisation des données du site, programmatiques, réglementaires ainsi que le choix de certains concepts qui ont été présentés dans la page suivante qui sont utiles dans la conception.

Avant de citer les étapes de formalisation du projet, il faut connaître les données contextuelles qui effectuent sur la forme et qui sont synthétisés dans la figure ci-dessous



**Figure N°01 : les données contextuelles du terrain**

### 4-1-1 Étape 01 : L'accessibilité

Le projet est accessible par plusieurs types d'accès :

**Accès mécaniques :** l'accès au parking se fait au niveau de RN 20, RN 21.

**Accès piétons :** Puisqu'on est dans la périphérie, on a projeté un abri bus au niveau la RN 20, sinon l'accès piéton se fait au niveau des deux Voies principales.

Puisque les deux voies RN 20 et RN 21 ont de forts flux mécaniques, un recul traité par une bande végétale a été prévu pour la protection de la zone contre les nuisances sonores et pour assurer une marge sécuritaire aux usagers.

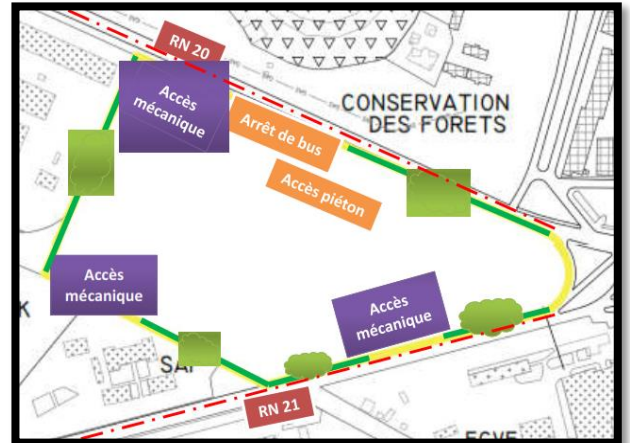


Figure N°02 : L'accessibilité du terrain

### 4-1-2 Étape 02 : L'implantation du bâti.

Pour une meilleure intégration au site, on a pris les deux axes parallèles aux Voies RN20 et RN21. Ces deux axes nous déterminons la partie bâtie et le Reste du terrain c'est du non bâti.

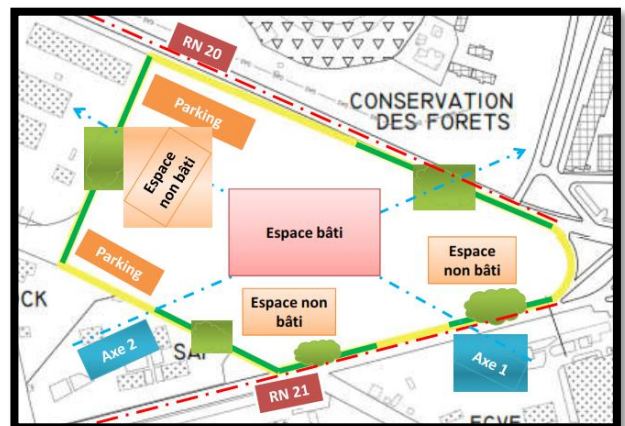


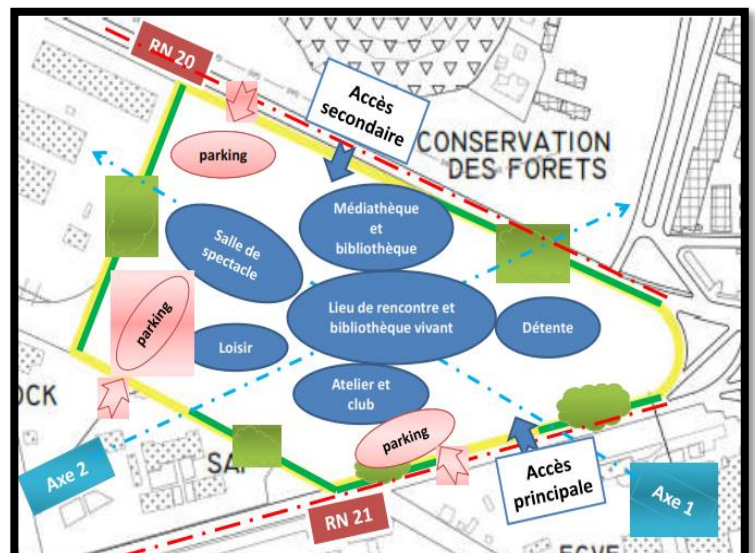
Figure N°03 : L'implantation du bâti dans le terrain

### 4-1-3 Étape 3 : fragmentation.

Il a été conçu 6 entités afin d'éviter l'effet de masse, d'assurer un bon Éclairage et une meilleure aération.

• Les 6 entités sont :

1. détente



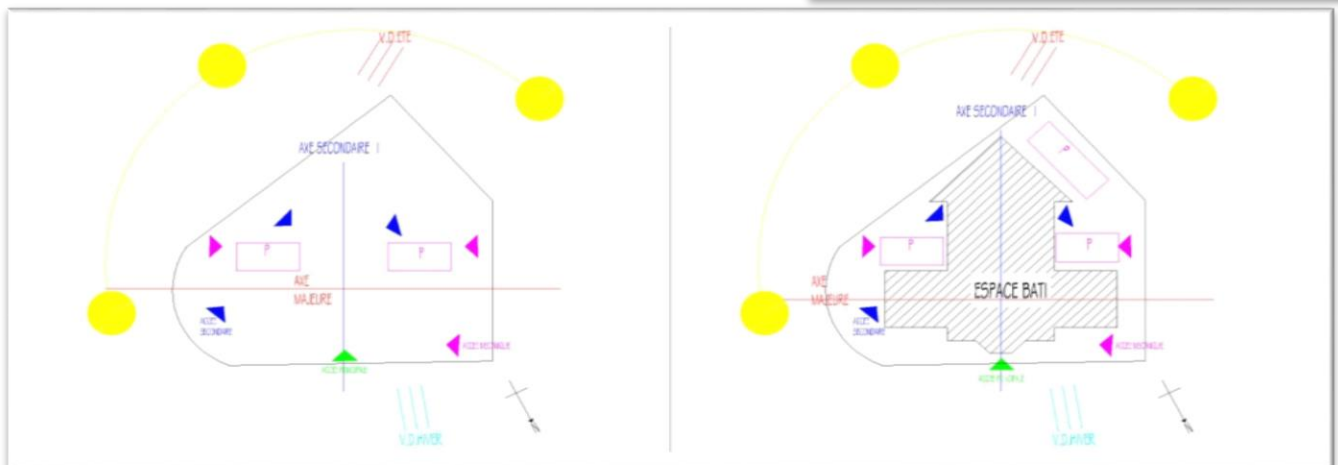
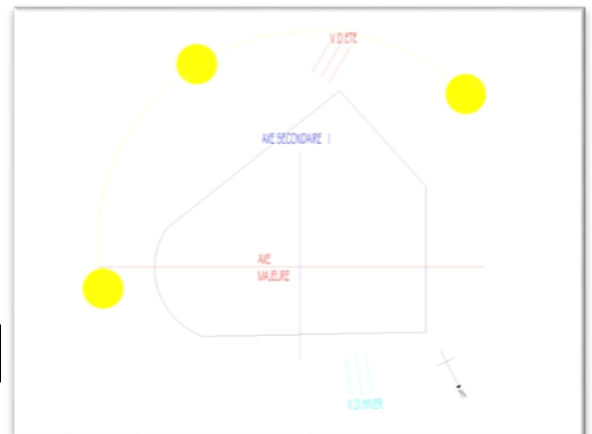
2. atelier et club
3. lieu de rencontre et bibliothèque vivant
4. médiathèque et bibliothèque
5. loisir
6. salle de spectacle

**Figure N°04 : La fragmentation du projet**

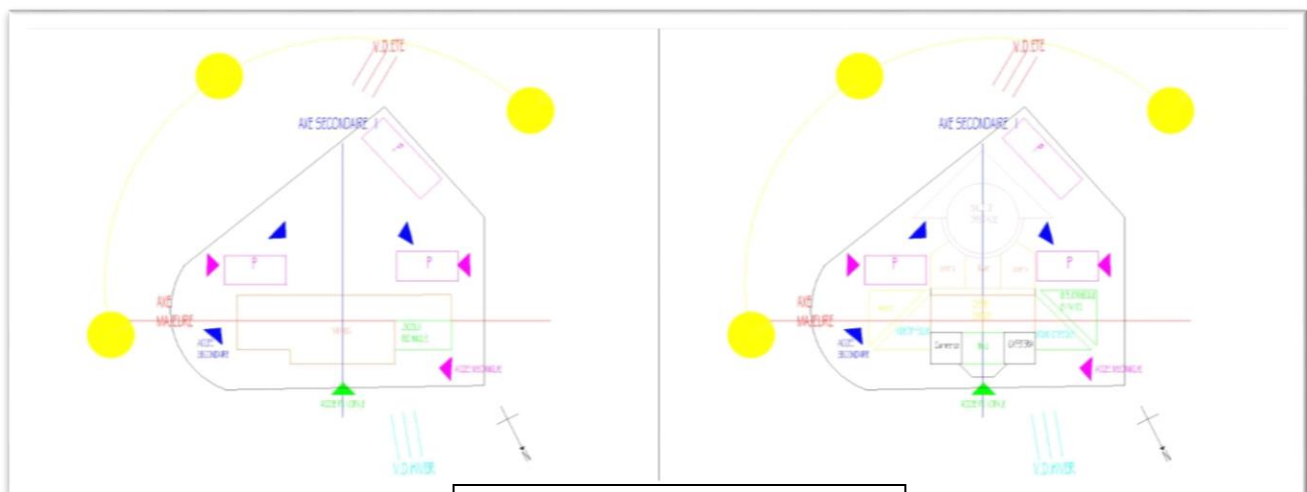
#### 4-1-4 Etape 4 : évolution formelle :

Un axe majeur parallèle de la rue principale est 1 axes secondaires perpendiculaire s de l'axe majeure

**Figure N°10:de la volumétrie.**



**Figure N°10:de la volumétrie.**



**Figure N°10:de la volumétrie.**



Figure N°10:de la volumétrie.

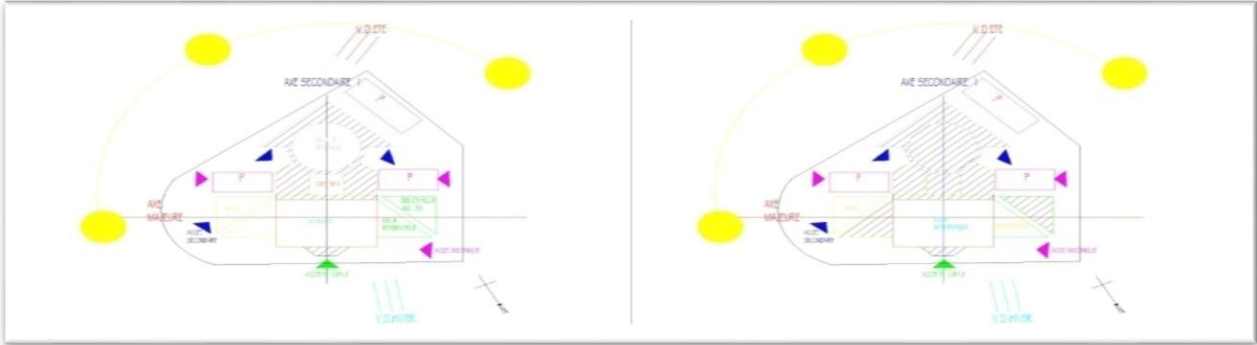
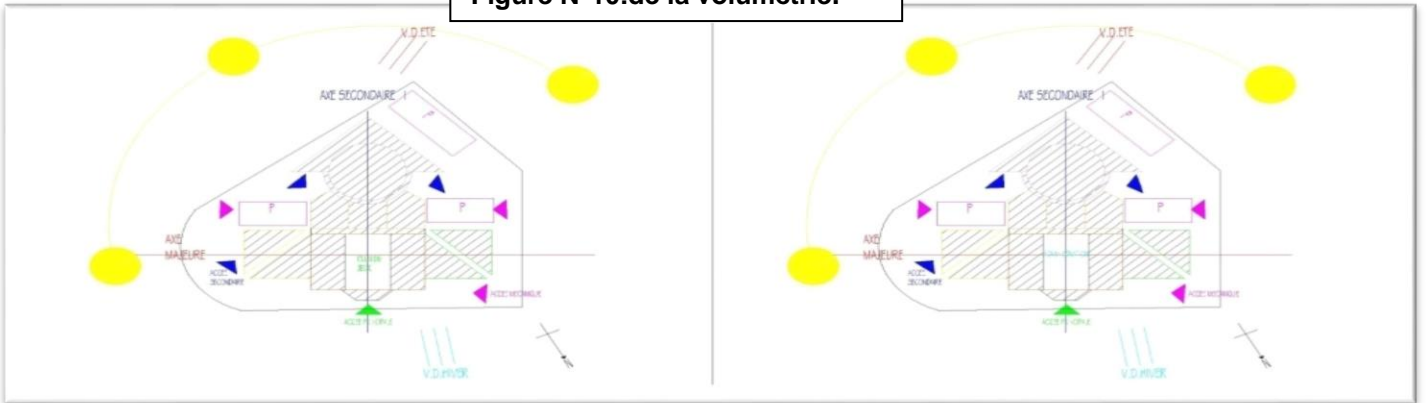


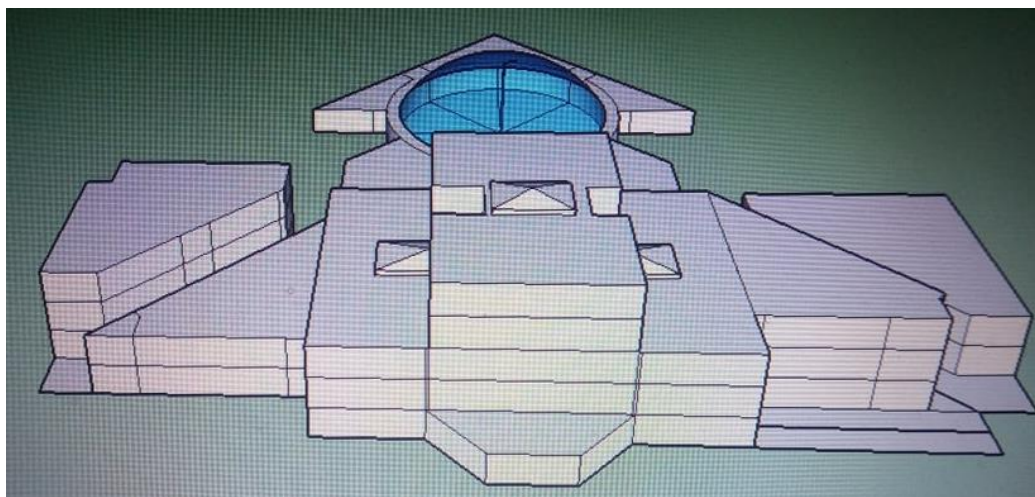
Figure N°10:de la volumétrie.



#### 4-1-5 Etape 5 : La Volumétrie :

En tenant en compte des principes et concepts, cités ci-dessus, nous retraçons tous les parcours conceptuel et de formalisation architecturale qui a abouti au projet et à son langage architectural.

Figure N°10:de la volumétrie.



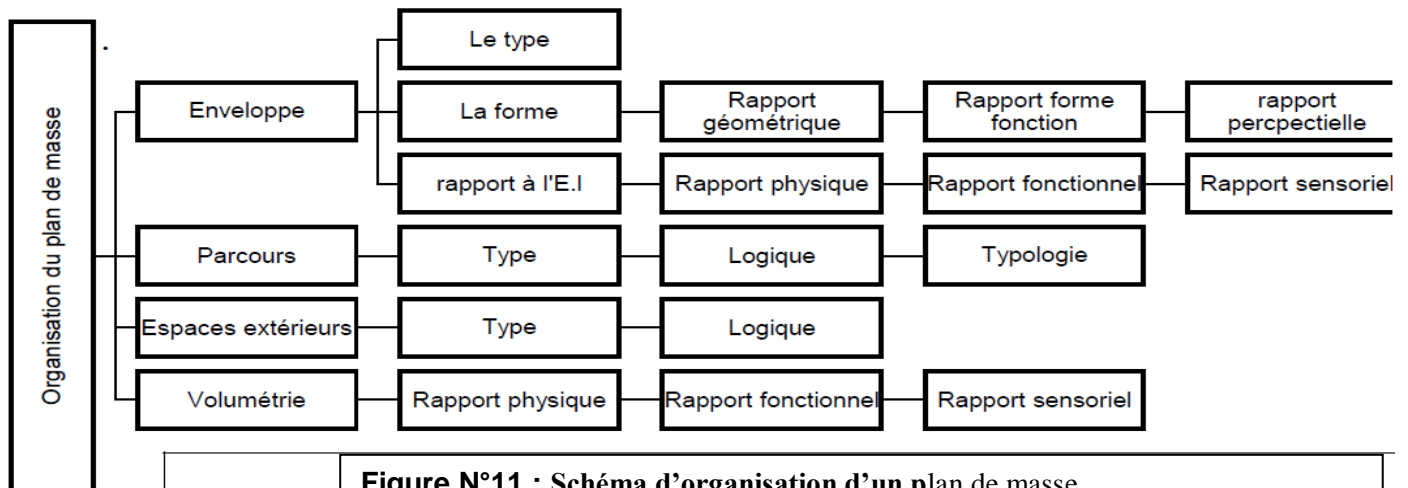


## 5) Description du projet :

Le plan de masse est un instrument conventionnel de présentation du projet. Il établit le rapport entre le projet et son environnement et définit les rapports topologiques entre les

constituants du projet et de son environnement. Les composants du plan de masse sont : Les enveloppes, Les parcours, Les espaces extérieurs.

### Schéma d'organisation d'un plan de masse :



**Figure N°11 : Schéma d'organisation d'un plan de masse**

**Source :** Mémoire de master en architecture présenté par Meguenni 2015/2016

## 6) Conclusion :

La conception architecturale nécessite une réflexion basée sur des concepts et des principes architecturaux, sans oublier de prendre en compte les données et contraintes du site et les exigences liées au thème et au programme arrêté. Notre projet est appelé à satisfaire des exigences fonctionnelles, sociales, économiques, techniques, esthétiques et écologiques. Le choix des formes, l'orientation et la disposition des bâtiments en plan de masse et en élévation, ainsi que sa relation avec le site, sont autant de facteurs à prendre en considération

Notre projet architectural : le centre culturel s'inscrit dans la logique de nos soucis majeurs et constitue un lieu de mouvement, et un événement emphatique dans la ville de Guelma

# ***CHAPITRE III : APPROCHE TECHNIQUE***

## **1. Introduction :**

La technologie a toujours été au service de l'architecture, et par conséquent elle devient une nécessité pour affronter les difficultés de l'architecture ; l'aspect technologique n'est pas seulement technique, il est aussi un instrument de composition formelle qui repose sur le choix des matériaux et des procédés de constructions, pour ainsi refléter leurs fonctions et leurs époques. Les principaux sujets examinés par technologie de l'architecture peuvent être regroupés comme, mais sans s'y limiter, les disciplines suivantes :

- L'impact des changements technologiques sur les matériaux de construction : on peut citer le bois, les maçonneries, le verre, le béton, l'acier, l'aluminium, et les plastiques.
- L'impact des changements technologiques sur les systèmes constructifs : on trouve les
- couvertures de grande portée, les mégastructures, et les IGH
- L'impact des changements technologiques sur le confort : on cite le contrôle de la lumière naturelle, le confort thermique et acoustique, ainsi que le contrôle des réseaux techniques.

## **2. Ossature superstructure:**

Les poteaux : Les poteaux constituent des éléments porteurs, ils participent à la stabilité du bâtiment ; ils sont positionnés suivant une trame maximale de la salle de spectacle.

Les poutres : Le rôle des poutres est la transmission des charges verticales et des poussées horizontales, les charges verticales sont le résultat du poids des éléments constituant la construction comme les murs, les planchers,

les escaliers..., en général se sont des poutres rectangulaires.



**Figure N°1 :** représente Ossature\_superstructure

## **3. Les fondations :**

Pour ce qui est des fondations on ne peut pas statuer sur le choix, car il relève d'une étude précise sur la résistance du sol, du type d'ouvrage et d'un résultat des calculs des descentes des charges.



**Figure N°2 :** représente Les fondations

#### **4. Mur de soutènement (voile) :**

Nous avons prévu des murs de soutènement en béton armé dans les parties enterrées comme le sous-sol, afin de retenir les poussées des terres. Tenant compte de la nature du sol, les murs de soutènement seront accompagnés d'un drainage périphérique, afin de localiser les remontées d'eau au niveau des ouvrages enterrés.

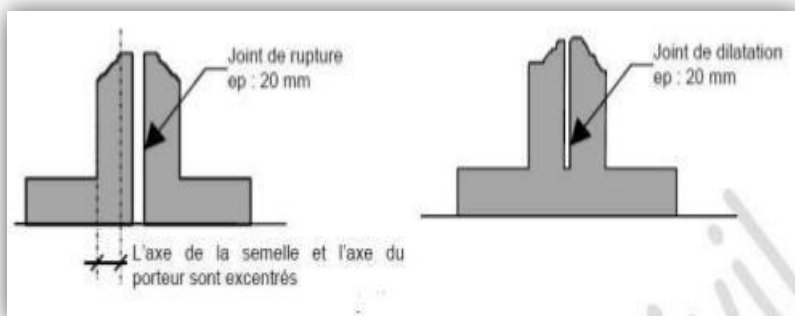
#### **5. Les escaliers :**

Les escaliers assurent la circulation verticale et ils constituent aussi un élément très important dans la structure.

#### **6. Les joints :**

Les joints de ruptures : Ils sont prévus de 10cm là où à un changement de forme, et une différence de hauteur importante. Afin d'assurer la stabilité du bâtiment et d'offrir à chaque partie son autonomie, leur emplacement.

Les joints de dilatations : Ils sont prévus de 10cm pour répondre aux dilatations dues aux variations de température.

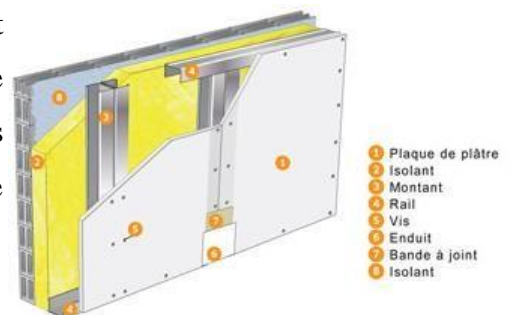


**Figure N° 3 :** représente Les joints

#### **7. Les cloisons en Placoplatre:**

Pour les cloisons intérieures, on a travaillé avec le Placoplatre. Incendie :

**Plaque BA13 résistante au feu :** La plaque de plâtre feu sont ignifugée et correspondent à des applications sèches. Ce BA13 résistant aux incendies se pose dans des constructions exigeantes une résistance au feu élevée. Elles s'utilisent le plus souvent dans des locaux professionnels et des résidences. En effet, ce type de plaques BA13 permettent de contenir un incendie.



**Figure N° 4 :** représente Les cloisons en Placoplatre

**Plaque BA13 plafond :** La majorité des plaques de BA13 sont compatibles avec une utilisation au plafond. Il faut toutefois vérifier que l'usage du produit est prévu pour la création d'un plafond ou faux-plafond. Le prix des plaques BA13 pour le plafond est donc le même que les autres types de plaques de placo à installer. Pour une installation plus facile, la plaque de BA13 standard est privilégiée, car plus légère et moins chère que la plaque phonique par exemple.

L'affectation des plaques varie en fonction de leur utilisation et de leur positionnement dans le bâtiment. Différentes couleurs faciales (non normalisées, pouvant varier selon les marques) sont adoptées par les fabricants pour distinguer ces plaques :

- Gris (plaque standard) pour les pièces sèches (chambre, salon, couloir, etc.).
- Vert (plaque hydrofuge) pour les pièces humides (salle de bains, w.c., buanderie, etc.).
- Bleu/violet (plaque acoustique) pour atténuer les bruits aériens (-3 dB).
- Rose (plaque ignifugée) s'utilise pour les pièces ou les lieux pouvant être appelés à devoir résister au feu ou à une forte élévation de température (chaufferie, mur exposé à la chaleur d'un poêle, etc.). Elle contient des micas expansés (Vermiculite) ou de la fibre de verre.

Jaune (plaque à haute dureté) pour les locaux à usage spécifique dont les murs doublés peuvent être soumis à des chocs intenses et répétés (salle de sport, garage, couloir de lieux recevant du public, etc.).

## **8. Concept Architecture et Nouvelle Technologie :**

Dans cette logique et toujours dans le respect de l'enveloppe financière allouée aux travaux, les concepteurs devront donc proposer des solutions techniques et architecturales tant sur :

- La relation du bâtiment avec son environnement immédiat et le traitement de sa visibilité,
- La maîtrise des énergies et l'utilisation des énergies renouvelables,
- Les économies d'eau potable,
- Le confort thermique hiver et été et le confort acoustique,
- Les solutions de traitement d'eau et de traitement d'air (minimisation des chloramines),
- L'optimisation des opérations de maintenance et d'entretien,

## 9. Éléments de l'ensemble:

(Toit végétal .énergie solaire. Récupération des eux pluvial):

-le toit jardin : Le toit vert est un concept utilisant un mélange de terre et de végétaux enracinés sur les toits permettait de réaliser des toitures bien isolées phoniques ment, étanches à l'air et à l'eau, résistants au vent et au feu. Le tout se faisant avec des matériaux facilement disponibles.

### -Avantage :

Intérêt écologique et sanitaire

-une diminution des taux de Co et CO2.

-Une augmentation de la superficie disponible en espace de nature

-des effets bénéfiques sur le climat, les microclimats, l'hygrométrie, et donc sur la santé et le bien-être des habitants.



Figure N° 5 : représente le toit vert

Un impact très positif sur l'eau avec une filtration et une épuration biologique des eaux de pluie.

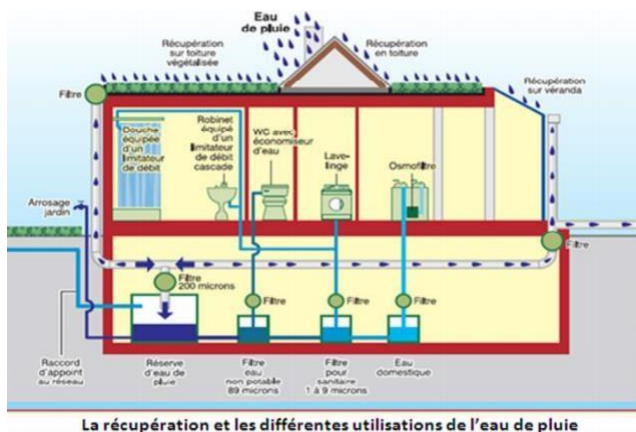


Figure N° 6 : représente la récupération de l'eau de pluie

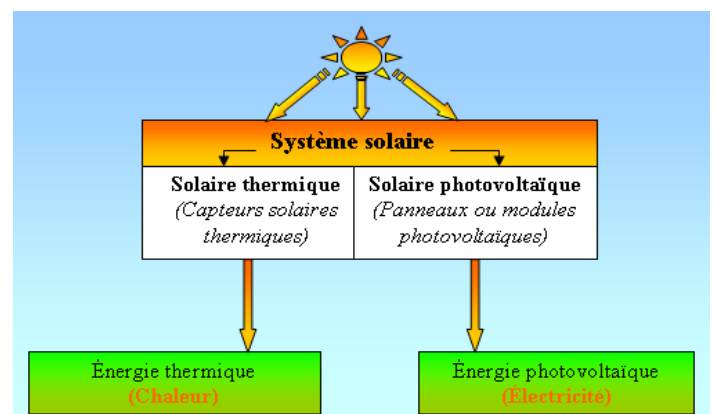


Figure N° 7 : représente le système solaire

## 10. Conclusion :

La partie programmatique et architecturale et technique nous aider à débiter et à finir notre conception architecturale avec tous les détails dans les différents niveaux programme la forme organisation finition system constructif.

## **CONCLUSION GENERALE :**

La culture de par sa diversité et son évolution à travers le temps est liée à toutes les autres disciplines dont l'économie de la culture, elle est dans la mondialisation et le développement durable, et c'est important de la transmettre aux générations futures. Et avec le projet urbain qui assure l'activité culturelle à plusieurs échelles et sa présence dans le territoire.

D'après l'étude des exemples, nous pouvons tirer quelque orientation concernant le développement de loisir comme facteur de culture. Laisser la porte ouverte aux nouveautés. Favoriser le public enfant avec une offre culturelle accessible. Adapter les locaux.

Le but principal de scénario, c'est d'arriver à renforcer l'attractivité culturelle dans la ville de Guelma pour réduire la pression exercée sur le secteur de loisir. Comme exemple créer un centre culturel avec un programme riche en matière de loisir. et respecté les Aspects urbain;

- Situation dans une zone attractive et l'implantation dans un endroit stratégique.
- Le projet doit être facilement accessible la réussite du projet est en fonction de la pertinence de l'implantation dans le tissu urbain qui permettra de renforcer le côté culturel.
- Le projet doit être à proximité des quartiers résidentiels et autres équipements structurants.
- Le site doit être proportionnel au contenu de projet.

Les données de notre terrain d'étude situé dans la ville de Guelma sont convenables avec les conditions de la réalisation d'un centre de loisirs culturels. et Nous avons orienté notre travail de recherche à partir de données théoriques ainsi que d'exemple et pratiques à travers notre investigation sur terrains afin de déterminer de prime abord le programme final fonctionnel et surfacique, les différentes recommandations qu'a besoin le centre de loisirs culturels, ainsi que l'organisation spatiale;

- L'élaboration d'un programme caractérisé par la souplesse des rapports entre les espaces qu'il identifie.
- La participation à la lisibilité fonctionnelle du projet.
- La mise en relation des fonctions compatibles et complémentaires afin de participer à la flexibilité globale du projet.
- L'harmonisation des fonctions et des proportions surfaciques et spatiales entre les différentes activités de l'équipement.
- La réponse aux exigences fonctionnelles d'un équipement ouvert au grand public, notamment en ce qui concerne les espaces d'accueil et de circulation.
- L'accompagnement du programme ludique qui caractérise le projet, par une somme d'espaces de culture et de loisir, afin de faire de cet équipement un lieu fréquenté, aussi bien, pour sa qualité d'espace.

La partie programmatique et architecturale et technique nous aider à débiter et à finir notre conception architecturale avec tous les détails dans les différents niveaux programme la forme organisation finition system constructif.

- L'utilisation de nouvelle technique et matériaux tels que le verre pour assurer la transparence, la luminosité.
- Volumétrie symbolique.
- Utilisation des matériaux et des formes architecturales suivant l'environnement pour bien s'intégrer.

## **Bibliographie :**

### **Les livres :**

**Mémoire :** « La culture, c'est ce qui reste dans l'esprit quand on a tout oublié. »

Édouard Herriot (Homme politique et écrivain français, 1872-1957)

**Mémoire :** La culture comme outil de développement local : l'étude d'un projet culturel en milieu rural (Mélodie Lapostolle Soutenu le 6 septembre 2007)

**Mémoire :** Complexe culturel BENTOUNSI MEHDI Promotion 2005-2006

**Mémoire :** Vers une civilisation du loisir ? Joffre DUMAZEDIER (1962).

**Mémoire :** Ari ella Masboungi, Projets Urbains en France, ED : Le Moniteur, Paris, 2002  
www.universalis.fr.

**Mémoire :** L'évolution du Loisir Au Québec: Essai Socio-Historique. Un ouvrage de synthèse unique sur l'histoire du loisir au Québec. Michel Bellefleur

**Mémoire :** Catherine Charlot-valdieu et Philippe Outrequin. Développement durable et renouvellement urbain. Edition le Harmattan.2006.p11

### **Site internet :**

1. Dictionnaire Larousse.
2. <http://fr.wikipedia.org>
3. <https://fr.calameo.com/books>
4. <https://www.linkedin.com>
5. <https://www.guide-alger.com>
6. <http://www.cyberarchi.com>
7. <https://dragondeau.fr>
8. <https://www.obernai.fr>
9. <https://www.lequipe.fr>
10. <http://www.ethis-ingenierie.fr>
11. <https://www.argonaute.eu>



12. <http://www.lesclesdumidi.com>

13. <http://www.meyzieu.fr>

**Les directions :**

1. DUC wilaya de Guelma
2. conservation des forêts Guelma
3. Rapport PDAU Guelma
4. APC de Guelma